



**FNB Horizons Actif obligations de sociétés
(HAB : TSX)**



FNB HORIZONS
par Mirae Asset

L'innovation est notre capital. Faites-en le vôtre.
www.fnbhorizons.com

CETTE PAGE A INTENTIONNELLEMENT ÉTÉ LAISSÉE EN BLANC

Table des matières

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Analyse du rendement du Fonds par la direction	5
Faits saillants de nature financière	10
Rendement passé	13
Sommaire du portefeuille de placements	14

RESPONSABILITÉ DU GESTIONNAIRE À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

16

ÉTATS FINANCIERS

États de la situation financière	17
États du résultat global	18
États de l'évolution de la situation financière	19
États des flux de trésorerie	20
Tableau des placements	21
Notes afférentes aux états financiers	32

Message du chef de la direction

À mi-chemin de l'année 2023, je suis fier de souligner les succès qu'a connus Horizons ETFs jusqu'à maintenant, dans nos activités et pour nos investisseurs. Cette année et dans l'avenir, Horizons ETFs s'engage à aider les Canadiens à comprendre les nouvelles tendances qui façonnent les marchés et à les mettre à profit, tout en offrant des solutions de placement et des expériences client exceptionnelles.

Bien que l'incertitude mondiale et les pressions économiques continues aient entraîné une volatilité des marchés, le secteur des FNB au Canada poursuit sa croissance. Ainsi, au 30 juin 2023, plus de 19 milliards de dollars avaient été injectés dans le secteur des FNB au Canada.

Du côté de Horizons ETFs, nos actifs sous gestion sont passés d'environ 23 milliards de dollars à la fin de 2022 à près de 26 milliards de dollars au 30 juin 2023. Nous consolidons davantage notre position en tant que l'un des principaux fournisseurs de FNB au Canada, grâce à des flux de plus de 2 milliards de dollars injectés dans nos FNB cette année – les plus importantes entrées de fonds, en dollars, parmi les cinq plus grands fournisseurs de FNB selon les actifs sous gestion.

Nous sommes également résolus à poursuivre notre engagement de longue date à offrir des FNB novateurs. Le 12 avril 2023, nous avons lancé le premier FNB au Canada qui procure une exposition exclusive aux bons du Trésor 0 à 3 mois du Canada et des États-Unis, soit respectivement le FNB Horizons Bons du Trésor 0 à 3 mois (« **CBIL** ») et le FNB Horizons Bons du Trésor américain 0 à 3 mois (« **UBIL.U** »). L'incertitude économique récente a fait grimper la demande des investisseurs pour des stratégies de rechange aux liquidités qui peuvent offrir la sécurité relative des véhicules d'épargne traditionnels tout en générant un revenu supérieur à l'inflation. Les actifs sous gestion de ces deux fonds dépassent les 500 millions de dollars, et nous sommes fiers d'avoir créé des FNB qui sont en phase avec tellement d'investisseurs canadiens.

Au cours des prochains mois, nous avons l'intention de lancer plusieurs nouveaux FNB novateurs qui offriront aux investisseurs plus de possibilités de gains et adapteront leur exposition aux catégories d'actifs qui font partie de notre gamme « Exposition aux actions : Les Essentiels ». Nous avons hâte de communiquer davantage d'informations au sujet de ces produits emballants, et nous le ferons bientôt. Peu importe ce qui se profile à l'horizon, nous sommes convaincus que notre gamme de FNB novateurs sera en mesure de vous aider à atteindre vos objectifs financiers.

Chez Horizons ETFs, nous allons au-delà du modèle de gestion d'actifs ordinaire et embrassons l'innovation dans tout ce que nous faisons. De nos racines en tant que l'un des premiers fournisseurs de FNB au Canada jusqu'à notre fière tradition de lancement de produits de placement inédits, nous sommes animés par l'audace, la vision et l'engagement à offrir une qualité exceptionnelle.

Nous sommes reconnaissants de votre soutien indéfectible alors que nous travaillons pour faire évoluer le secteur de la gestion d'actifs vers un horizon plus clair pour tous les investisseurs.

Salutations cordiales,



Rohit Mehta
Président et chef de la direction de Horizons ETFs Management (Canada) Inc.

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du FNB Horizons Actif obligations de sociétés (« HAB » ou le « FNB ») fait état des faits saillants de nature financière et est compris dans les états financiers intermédiaires non audités du fonds de placement. Il est possible d'obtenir gratuitement, auprès du gestionnaire du FNB, soit Horizons ETFs Management (Canada) Inc. (« Horizons Management » ou le « gestionnaire »), une copie des états financiers intermédiaires non audités, des états financiers annuels audités, du rapport intermédiaire ou du rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds, un exemplaire du document traitant des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier de divulgation des votes par procuration ou des informations trimestrielles sur le portefeuille, en composant (sans frais) le 1-866-641-5739 ou le 416-933-5745 pour la région de Toronto, en écrivant au 55, avenue University, bureau 800, Toronto (Ontario) M5J 2H7, ou en consultant notre site Web au www.fnbhorizons.com ou celui de SEDAR+ au www.sedarplus.ca.

Le présent document peut renfermer des énoncés prospectifs concernant des événements, résultats, circonstances, rendements futurs ou des attentes qui ne sont pas des faits historiques, mais représentent plutôt l'opinion de la direction quant à des événements futurs. De par leur nature, les énoncés prospectifs exigent la formulation d'hypothèses et sont assujettis à des incertitudes et risques inhérents. Les risques que les prédictions et autres énoncés prospectifs ne se révèlent pas exacts sont importants. Le lecteur est prié de ne pas se fier outre mesure aux énoncés prospectifs étant donné qu'un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, conditions, mesures ou événements réels diffèrent grandement des objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés de façon explicite ou implicite dans les énoncés prospectifs.

Les résultats réels pourraient différer de façon appréciable des attentes de la direction exprimées dans ces énoncés prospectifs en raison de plusieurs facteurs incluant, sans toutefois s'y limiter, les conditions de marché et la conjoncture économique générale, les taux d'intérêt, les changements apportés aux lois et règlements, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et secteurs d'activité dans lesquels le FNB peut investir et d'autres risques énoncés, de temps à autre, dans le prospectus du FNB. À l'occasion, de nouveaux facteurs de risque apparaissent et la direction ne peut les prévoir tous. Le lecteur est prié de comprendre que cette liste de facteurs n'est pas exhaustive et que, s'ils s'appuient sur des énoncés prospectifs pour décider d'investir ou non dans le FNB, les investisseurs et autres parties devraient porter une attention particulière à ces facteurs ainsi qu'aux autres incertitudes et événements éventuels et tenir compte de l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs. En raison des répercussions possibles de ces facteurs, le gestionnaire décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs consécutivement à l'obtention de nouveaux renseignements, ou à la survenue d'événements nouveaux, ou pour tout autre motif, sauf si la législation pertinente l'y contraint.

Analyse du rendement du Fonds par la direction

Objectif et stratégies de placement

L'objectif de placement de HAB est d'obtenir une croissance du capital à long terme et de générer un revenu élevé. HAB investit principalement dans un portefeuille composé de titres de créance (y compris des titres assimilables à des titres de créance) de sociétés canadiennes et américaines, soit directement, soit indirectement en investissant dans des titres d'autres fonds d'investissement, notamment de fonds inscrits en bourse, tels qu'ils sont définis dans le prospectus du FNB.

Le sous-conseiller du FNB, Corporation Fiera Capital (« Fiera » ou le « sous-conseiller »), a recours à la recherche fondamentale sur le crédit pour choisir des titres de sociétés qui, selon l'avis du sous-conseiller sur le secteur et les perspectives de croissance de la société, semblent offrir des rendements rajustés en fonction du risque supérieurs à ceux des indices d'obligations de sociétés gérés passivement. Lorsque le sous-conseiller croit que les taux d'intérêt augmenteront, il pourrait choisir des titres dont les échéances sont plus courtes et lorsqu'il croit que les taux d'intérêt diminueront, il pourrait choisir des titres dont les durées sont plus longues.

Analyse du rendement du Fonds par la direction (suite)

Le sous-conseiller cherche à diversifier le portefeuille selon le secteur d'activité et la région géographique, et se fonde sur sa recherche fondamentale approfondie sur le crédit, son opinion des tendances du marché, son analyse de la position concurrentielle de la société et son examen du rendement, en fonction du risque que comporte la société et des conditions générales du marché, pour choisir des titres pour le FNB.

Afin de gérer la liquidité du portefeuille, le sous-conseiller peut, à l'occasion, investir dans des titres de créance ou des instruments du marché monétaire émis ou garantis par le gouvernement du Canada ou le gouvernement d'une de ses provinces ou d'un de ses territoires, ou émis ou garantis par le gouvernement des États-Unis.

HAB peut, à l'occasion, utiliser des instruments dérivés, y compris des contrats à terme standardisés et des swaps sur défaillance de crédit, pour gérer la durée, le risque de crédit, le rendement du portefeuille et le risque lié au marché. HAB peut également utiliser des instruments dérivés pour gérer le risque de change.

HAB peut se fonder sur des dispenses des autorités de réglementation en valeurs mobilières lui permettant d'acheter des titres d'un émetteur apparenté au sous-conseiller, si certaines conditions sont respectées. Plus particulièrement, le placement doit être conforme à l'objectif de placement de HAB, ou nécessaire pour l'atteindre. Le placement doit également être approuvé par le comité d'examen indépendant (« CEI ») et il doit respecter d'autres dispositions du Règlement 81-107.

HAB peut conclure des opérations de prêt de titres dans la mesure permise par les lois sur les valeurs mobilières applicables.

Il y a lieu de se reporter au plus récent prospectus du FNB pour une explication détaillée des restrictions de HAB en matière de placement.

Risques

Le gestionnaire examine le niveau de risque du FNB au moins une fois l'an, et lorsque l'objectif de placement ou les stratégies de placement du FNB ont changé de façon importante. Le niveau de risque actuel du FNB est : bas.

Les niveaux de risque sont déterminés en fonction de la volatilité historique du FNB, calculée selon l'écart-type entre son rendement et sa moyenne. La catégorie de risque du FNB peut changer au fil du temps et la volatilité historique n'est pas représentative de la volatilité future. Règle générale, le niveau de risque du FNB lui est assigné d'après un écart-type de son rendement sur 10 ans et le rendement d'un indice sous-jacent ou d'un substitut applicable. Si le gestionnaire juge que les résultats obtenus selon cette méthode ne sont pas représentatifs de la volatilité future du FNB, le niveau de risque peut être déterminé en fonction de la catégorie du FNB. Les niveaux de risque ne devraient pas tenir lieu de solution de rechange à une évaluation complète et appropriée du caractère adéquat du placement ou à son évaluation financière par un conseiller en placement.

Le gestionnaire, en guise de résumé aux investisseurs existants, fournit ci-après la liste des risques auxquels un placement dans le FNB pourrait être exposé. **Les investisseurs éventuels devraient lire le prospectus le plus récent du FNB et prendre en considération la description exhaustive des risques fournie dans celui-ci avant d'acheter des parts.**

Une liste des risques auxquels un placement dans le FNB est exposé est présentée ci-après; cette liste n'a pas changé par rapport à la liste des risques présentée dans le prospectus le plus récent du FNB. Une description complète de chaque risque énuméré ci-après est également fournie dans le prospectus le plus récent, qu'il est possible de se procurer en accédant au site www.fnbhorizons.com ou au site www.sedarplus.ca, ou encore en communiquant directement avec Horizons ETFs Management (Canada) Inc. (se reporter à l'information à ce sujet fournie à la dernière page du présent document).

Analyse du rendement du Fonds par la direction (suite)

- Risque lié au marché boursier
 - Risque lié à l'émetteur
 - Risques juridiques et liés à la réglementation
 - Risque lié aux perturbations du marché
 - Risque lié à la cybersécurité
 - Risque lié aux fonds inscrits en bourse
 - Risque lié à l'utilisation des données historiques
 - Risque lié à la valeur liquidative correspondante
 - Risque lié aux courtiers désignés et aux courtiers
 - Risque lié aux interdictions d'opérations visant les titres
 - Risque lié à la bourse
 - Risque lié à une fermeture hâtive
 - Aucune assurance d'atteinte des objectifs de placement
 - Risque lié à la fiscalité
 - Risque lié aux opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres
 - Perte de la responsabilité limitée
- Dépendance envers le personnel clé
 - Risque lié aux distributions
 - Conflits d'intérêts
 - Absence de propriété
 - Marché pour les parts
 - Prix de rachat
 - Fluctuation de la valeur liquidative
 - Restrictions relatives à certains porteurs de parts
 - Marchés hautement instables
 - Absence de rendement garanti
 - Risque lié aux instruments dérivés et à la contrepartie
 - Risque lié aux taux d'intérêt
 - Risque de change
 - Risque de crédit
 - Risques liés aux bourses étrangères
 - Risque de remboursement anticipé par l'émetteur
 - Risque lié à la liquidité
 - Risque lié aux obligations municipales

Résultats d'exploitation

Pour la période close le 30 juin 2023, les parts du FNB ont affiché un rendement de 2,93 %, compte tenu des distributions versées aux porteurs de parts. En comparaison, l'indice ICE Bank of America Merrill Lynch Canada Corporate Bond (l'« indice ») a dégagé un rendement de 2,83 % pour la même période.

L'indice suit le rendement des titres d'emprunt garantis et titrisés de sociétés de première qualité libellés en dollars canadiens qui sont émis sur le marché intérieur du Canada.

Revue générale du marché

La nouvelle année a démarré sur les chapeaux de roue, alors qu'on anticipait un atterrissage en douceur pour les économies des pays développés, que les pressions inflationnistes montraient des signes d'apaisement et que la Réserve fédérale réduisait son rythme de resserrement. Les espoirs d'une fin imminente des hausses de taux et d'un virage vers une politique moins interventionniste ont été anéantis par les signes persistants d'une croissance résiliente, d'un marché du travail en surchauffe, d'une inflation tenace et de l'attitude offensive des banques centrales, qui ont incité les investisseurs à s'attendre à des taux d'intérêt plus élevés pendant plus longtemps. En mars, l'effondrement de la Silicon Valley Bank, de la Signature Bank et de Crédit Suisse, ainsi que la crainte d'une contagion accrue dans le secteur bancaire, ont provoqué un puissant mouvement de fuite vers des titres de qualité en faveur des obligations d'État, qui a rappelé la crise financière de 2008. Les gouvernements et les banques centrales ont réagi très rapidement pour contenir la situation. En janvier, la Banque du Canada a relevé de 25 points de base son taux cible du financement à un jour pour le fixer à 4,50 %, ce qui porte le cumul des hausses de taux à 425 points de base pour le cycle. À ce stade, la Banque a également indiqué qu'elle ferait une pause pour observer les effets des hausses de taux d'intérêt sur l'économie.

Analyse du rendement du Fonds par la direction (suite)

Après avoir diminué pendant la majeure partie du premier trimestre, les rendements nord-américains ont été beaucoup plus élevés au cours du deuxième trimestre, en particulier dans la première partie de la courbe. Le trimestre a commencé par une baisse des rendements, alors qu'on pensait que la crise bancaire régionale aurait un effet restrictif sur les conditions de prêt et que la Réserve fédérale faisait une pause après sa hausse du début mai pour évaluer l'incidence du resserrement de 500 points de base des taux. Une série d'événements a inversé la direction du marché obligataire : tout d'abord, le plafond de la dette américaine a été relevé, ce qui a supprimé l'offre de bons du Trésor américain.

La situation budgétaire reste difficile pour le marché obligataire, le déficit s'élevant à plus de 7 % du produit intérieur brut (PIB) depuis un an. Un autre facteur exerçant une pression à la hausse sur les rendements a été la persistance d'une inflation de base élevée, puis la croissance a continué à surprendre en repartant à la hausse. Comme prévu, la Fed n'a pas relevé son taux directeur en juin après dix hausses consécutives, mais le président Powell s'est montré catégorique sur le fait que son intervention n'est pas terminée et que d'autres hausses de taux seront nécessaires cette année pour ramener l'inflation à son niveau cible. Les investisseurs se font à l'idée que le ralentissement économique attendu sera retardé et que le FOMC maintiendra les taux à un niveau plus élevé pendant plus longtemps. La Banque du Canada a surpris les investisseurs en relançant sa campagne de resserrement monétaire en juin, après une interruption de cinq mois. La Banque a augmenté ses taux de 25 points de base pour les porter à 4,75 % en raison de la vigueur de la consommation et de l'immobilier, d'un marché de l'emploi tendu et d'une inflation tenace. Les hausses de taux précédentes de 425 points de base n'ont pas réussi à équilibrer l'offre et la demande et à placer l'inflation sur une trajectoire durable de 2 %. Le marché s'attend également à au moins une nouvelle hausse des taux d'intérêt au cours de l'été.

Revue du portefeuille

Le FNB a enregistré un rendement de 2,93 %, déduction faite des frais pour le premier semestre de 2023.

Compte tenu des frais, le rendement du FNB a été inférieur de seulement 3 points de base au cours du premier semestre. Le rendement du fonds a surtout bénéficié de l'écart de rendement, tandis que ce sont les écarts de taux qui lui ont principalement nuï. La sélection des titres a eu une incidence positive sur le rendement, grâce au positionnement dans les sous-secteurs de la finance et des communications.

Perspectives

Le marché du travail ne montre pas de signes notables de ralentissement, les consommateurs continuent de dépenser et l'inflation ne diminue pas assez rapidement. La Banque du Canada a relevé ses taux en juin et le sous-conseiller s'attend à une autre hausse cette année. Le scénario de base prévoit toujours une récession modeste sur le marché, mais la poursuite des hausses de taux augmente la probabilité d'un atterrissage brutal. La politique monétaire est restrictive, et le sous-conseiller s'attend à ce que la croissance et l'inflation diminuent au fil du temps. La Réserve fédérale est également sur le point de terminer sa campagne de resserrement. Le sous-conseiller s'attend à ce que les marchés soient très volatils alors que les participants déterminent le moment où les banques centrales finiront de hausser les taux et le moment de la première réduction des taux d'intérêt.

Autres éléments d'exploitation et variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, le FNB a généré un résultat global brut de 11 566 494 \$ tiré de ses placements et dérivés (y compris les variations de la juste valeur du portefeuille du FNB) par rapport à (46 348 333) \$ pour le semestre clos le 30 juin 2022. Le FNB a engagé des frais de gestion, des charges d'exploitation et des frais de transaction totalisant 1 091 549 \$ (1 202 230 \$ en 2022), dont une tranche de 40 323 \$ (30 248 \$ en 2022) a été soit réglée, soit absorbée par le gestionnaire au nom du FNB. La renonciation de ces frais ou charges ou leur absorption par le gestionnaire peut être interrompue en tout temps ou poursuivie indéfiniment, au gré du gestionnaire.

Au cours de la période, le FNB a distribué un montant de 7 335 857 \$ aux porteurs de parts (6 524 143 \$ en 2022).

Analyse du rendement du Fonds par la direction (suite)

Présentation

Les états financiers ci-joints ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board. Toute mention relative au total de l'actif net, à l'actif net, à la valeur liquidative ou à l'augmentation (la diminution) de l'actif net dans les états financiers et (ou) dans le rapport de la direction sur le rendement du Fonds fait référence à l'actif net ou à l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, aux termes des IFRS.

Événements récents

Il n'y a aucun événement récent lié au secteur, à la direction ou au FNB qui est pertinent pour le présent et l'avenir du FNB.

Transactions avec des parties liées

Des parties liées fournissent certains services au FNB, et ces relations sont décrites ci-après.

Gestionnaire, fiduciaire et gestionnaire de placements

Le gestionnaire, le fiduciaire et le gestionnaire de placements du FNB est Horizons ETFs Management (Canada) Inc. dont l'adresse est le 55, avenue University, bureau 800, Toronto (Ontario) M5J 2H7, société constituée en vertu des lois de l'Ontario.

Si le FNB investit dans d'autres FNB de Horizons Management, Horizons Management pourrait recevoir des frais de gestion relativement aux actifs du FNB investis dans ces FNB de Horizons Management. De plus, tous les frais de gestion versés au gestionnaire (description détaillée à la page 12) sont inscrits dans les transactions entre parties liées, puisque le gestionnaire est considéré comme étant une partie liée du FNB. La rémunération payée au comité d'examen indépendant est également inscrite dans les transactions avec des parties liées. Les frais de gestion et la rémunération payée au comité d'examen indépendant figurent aux états du résultat global des états financiers du FNB ci-joints. Les frais de gestion payables par le FNB au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022 figurent aux états de la situation financière.

Faits saillants de nature financière

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le FNB et ont pour objet de vous aider à comprendre les résultats financiers du FNB de la présente période intermédiaire et des cinq derniers exercices. Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités et des présents états financiers intermédiaires non audités du FNB. Veuillez vous reporter à la première page pour obtenir des renseignements sur la manière de vous procurer les états financiers annuels ou intermédiaires du FNB.

Actif net par part du FNB

Période ¹⁾	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Actif net à l'ouverture de la période	9,55	11,03	11,50	10,96	10,47	10,74 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation						
Total des revenus	0,20	0,39	0,38	0,38	0,39	0,40
Total des charges	(0,03)	(0,06)	(0,07)	(0,07)	(0,06)	(0,06)
Profits (pertes) réalisé(e)s pour la période	(0,06)	(0,21)	0,17	0,05	–	(0,05)
Profits (pertes) latent(e)s pour la période	0,18	(1,28)	(0,71)	0,51	0,48	(0,22)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²⁾	0,29	(1,16)	(0,23)	0,87	0,81	0,07
Distributions						
À partir du revenu net de placement (à l'exclusion des dividendes)	(0,20)	(0,34)	(0,31)	(0,32)	(0,33)	(0,34)
À partir des gains en capital nets réalisés	–	–	(0,01)	–	–	–
Remboursement de capital	–	(0,04)	–	(0,02)	–	–
Total des distributions³⁾	(0,20)	(0,38)	(0,32)	(0,34)	(0,33)	(0,34)
Actif net à la clôture de la période⁴⁾	9,63	9,55	11,03	11,50	10,96	10,47 \$

1. Ces renseignements proviennent des états financiers intermédiaires non audités et des états financiers annuels audités du FNB.
2. L'actif net par part et les distributions sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée à l'exploitation est calculée selon le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.
3. Les distributions de revenu, de dividendes et (ou) de remboursement de capital, le cas échéant, ont été versées en espèces, réinvesties dans des parts additionnelles du FNB, ou les deux. Les distributions de gains en capital, le cas échéant, sont versées en espèces ou non. Les distributions de gains en capital autres qu'en espèces sont réinvesties dans des parts supplémentaires du FNB et consolidées par la suite. Elles sont déclarées en tant que distributions imposables et ont pour effet d'augmenter le coût de base ajusté des parts de chaque porteur. Ni le nombre de parts détenu par un porteur ni la valeur liquidative par part du FNB ne changent en raison d'une distribution de gains en capital autre qu'en espèces. Les distributions classées dans le remboursement de capital, le cas échéant, ont pour effet de diminuer le coût de base ajusté des parts de chaque porteur. Les caractéristiques des distributions, le cas échéant, sont déterminées après la fin de l'année d'imposition du FNB. Dans l'intervalle, aux fins de la présentation de l'information financière, les distributions sont classées au poste À partir du revenu net de placement (à l'exclusion des dividendes).
4. Les faits saillants de nature financière ne permettent pas nécessairement de rapprocher l'actif net par part à l'ouverture et à la clôture de la période.

Faits saillants de nature financière (suite)

Ratios et données supplémentaires

Période¹⁾	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Total de la valeur liquidative (en milliers)	376 359	328 577	460 399	611 305	561 841	534 933 \$
Nombre de parts en circulation (en milliers)	39 085	34 408	41 751	53 144	51 284	51 100
Ratio des frais de gestion ²⁾	0,59 %	0,60 %	0,59 %	0,59 %	0,59 %	0,59 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou absorptions ³⁾	0,62 %	0,61 %	0,61 %	0,61 %	0,60 %	0,61 %
Ratio des frais de transaction ⁴⁾	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁵⁾	35,43 %	40,62 %	36,98 %	27,58 %	57,69 %	29,60 %
Valeur liquidative par part à la clôture de la période	9,63	9,55	11,03	11,50	10,96	10,47 \$
Cours de clôture	9,61	9,61	11,04	11,51	10,94	10,49 \$

1. Les renseignements sont fournis au 30 juin 2023 et aux 31 décembre des exercices présentés.
2. Le ratio des frais de gestion est calculé selon le total des charges, y compris la taxe de vente (à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transaction de portefeuille) de la période considérée et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne durant la période. Le gestionnaire paie, à même les revenus tirés de ses frais de gestion, les renoncations et les absorptions le cas échéant, les services dispensés au FNB, notamment la rémunération du gestionnaire de placements et le marketing.
3. Le gestionnaire peut, à son gré, renoncer aux frais ou charges autrement payables par le FNB, ou en absorber une partie. La renonciation de ces frais ou charges ou leur absorption par le gestionnaire peut être interrompue en tout temps ou poursuivie indéfiniment, au gré du gestionnaire.
4. Le ratio des frais de transaction représente le total des commissions et les autres coûts de transaction du portefeuille exprimés en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période. En général, les coûts de transaction liés à l'achat ou à la vente des titres à revenu fixe sont intégrés au prix de ces transactions et ils ne sont donc pas inclus dans le ratio des frais de transaction.
5. Le taux de rotation des titres en portefeuille indique les mouvements du portefeuille de placements du FNB. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'année. En général, plus le taux de rotation au cours d'une année est élevé, plus les frais de transaction payables par le FNB sont importants au cours de l'année, et plus la possibilité est grande que l'investisseur touche des gains en capital imposables pendant l'année. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du FNB.

Faits saillants de nature financière (suite)

Frais de gestion

Le gestionnaire assure ou supervise la prestation de services administratifs requis par le FNB, y compris notamment la négociation de contrats avec certains tiers fournisseurs de services tels que les gestionnaires de portefeuille, les dépositaires, les agents chargés de la tenue des registres, les agents des transferts, les auditeurs et les imprimeurs; l'autorisation du paiement des frais d'exploitation engagés au nom du FNB; les arrangements de la tenue à jour des registres comptables du FNB; la préparation des rapports à l'intention des porteurs de parts et des autorités de réglementation des valeurs mobilières compétentes; le calcul du montant des distributions faites par le FNB et l'établissement de la fréquence de telles distributions; la préparation des états financiers, des déclarations de revenus et des informations financières et comptables selon ce qu'exige le FNB; l'assurance que les porteurs de parts reçoivent les états financiers et autres rapports suivant ce que la loi applicable exige de temps à autre; l'assurance que le FNB se conforme à toutes les autres exigences réglementaires, notamment les obligations d'information continue du FNB en vertu des lois applicables en valeurs mobilières; l'administration des achats, des rachats et autres opérations liées aux parts du FNB; et la gestion des demandes des porteurs de parts du FNB et la communication avec ceux-ci. Le gestionnaire fournit des locaux et du personnel pour assurer ces services, si ceux-ci ne sont fournis par aucun autre fournisseur de services du FNB. Le gestionnaire supervise également les stratégies de placement du FNB pour s'assurer que le FNB se conforme à ses objectifs de placement, à ses stratégies de placement et à ses restrictions et pratiques en matière de placement.

En contrepartie de ces services, le gestionnaire touche des frais de gestion mensuels correspondant à un taux annuel de 0,50 % de la valeur liquidative des parts du FNB, plus les taxes de vente applicables, calculés et cumulés quotidiennement et versés mensuellement à terme échu.

Le sous-conseiller est rémunéré à même les frais de gestion pour les services qu'il a fournis, sans autre coût pour le FNB. Toute charge du FNB ayant fait l'objet d'une renonciation ou d'une prise en charge par le gestionnaire est versée à même les frais de gestion reçus par le gestionnaire.

Le tableau ci-dessous présente le détail, exprimé en pourcentage, des services obtenus par le FNB du gestionnaire en contrepartie des frais de gestion versés au cours de la période.

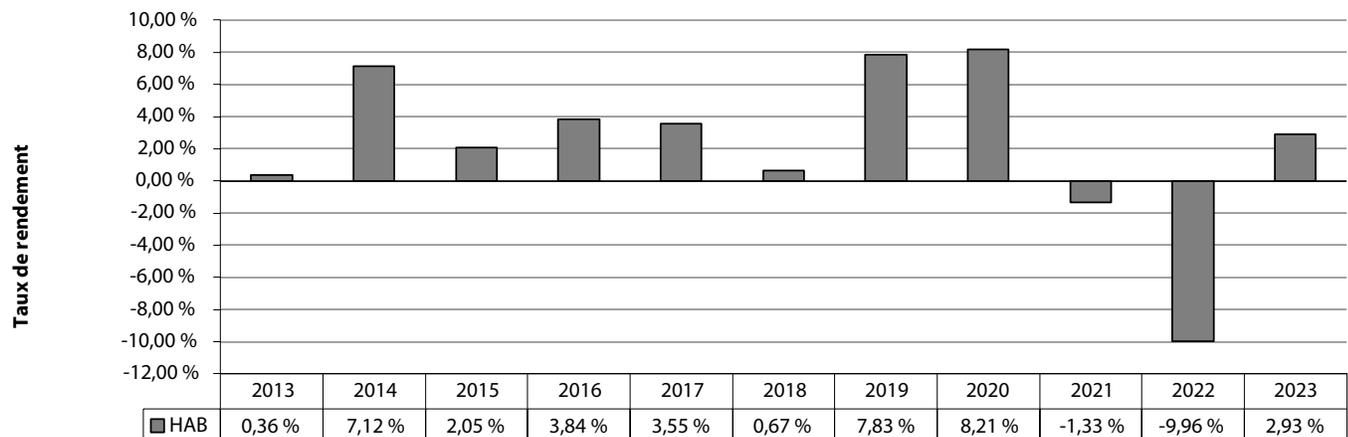
	Frais de gestion du portefeuille, frais administratifs généraux et profit	Charges du FNB ayant fait l'objet d'une renonciation ou prise en charge
Marketing		
2 %	94 %	4 %

Rendement passé

Des commissions, des frais de gestion et d'autres frais ainsi que des taxes de vente applicables peuvent être liés à un placement dans le FNB. Veuillez prendre connaissance du prospectus avant d'investir. Les taux de rendement indiqués reflètent le rendement total historique, y compris les changements de valeur unitaire et le réinvestissement de toutes les distributions, et ne tiennent pas compte des frais de vente, de rachat ou de distribution, ni des frais facultatifs ou impôts sur le revenu payables par un investisseur qui auraient pu réduire les rendements. Un placement dans le FNB n'est assorti d'aucune garantie. Sa valeur fluctue régulièrement et le rendement passé pourrait ne pas se répéter. Les rendements du FNB ont été compilés en supposant que toutes les distributions, le cas échéant, sont réinvesties dans des parts additionnelles du FNB. Si vous détenez ce FNB à l'extérieur d'un régime enregistré, le revenu et les gains en capital distribués qui vous sont versés augmentent votre revenu aux fins de l'impôt, et ce, qu'ils vous soient versés en espèces ou réinvestis dans des parts additionnelles du FNB. Le montant des distributions imposables réinvesties est ajouté au prix de base ajusté des parts que vous détenez. Cela diminuera votre gain en capital ou augmentera votre perte en capital lors d'une transaction ultérieure de rachat et empêchera que ce montant soit imposé de nouveau entre vos mains. Veuillez consulter votre conseiller fiscal afin de discuter de votre situation fiscale personnelle.

Rendement annuel

Le graphique suivant illustre le rendement du FNB pour les périodes indiquées, ainsi que la variation du rendement d'une période à l'autre. Par ailleurs, le graphique indique, en pourcentage, le rendement haussier ou baissier d'un placement à compter du premier jour d'une période donnée jusqu'à la date de clôture de cette période.



Le FNB a commencé ses activités le 14 juillet 2010.

Sommaire du portefeuille de placements

Au 30 juin 2023

Composition de l'actif	Valeur liquidative	Pourcentage de la valeur liquidative du FNB
Titres à revenu fixe canadiens	344 705 009 \$	91,59 %
Titres à revenu fixe américains	27 195 629	7,22 %
Titres à revenu fixe mondiaux	1 681 315	0,45 %
Contrat à terme - couverture des devises*	5 519	0,00 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	874 464	0,23 %
Dépôts de couverture	1 588	0,00 %
Autres actifs, moins les passifs	1 895 196	0,51 %
	376 358 720 \$	100,00 %

Composition des secteurs	Valeur liquidative	Pourcentage de la valeur liquidative du FNB
Obligations de sociétés	361 930 814 \$	96,16 %
Obligations municipales	5 325 253	1,41 %
Obligations gouvernementales	4 996 096	1,33 %
Titres adossés à des créances hypothécaires	706 021	0,19 %
Obligations convertibles	623 769	0,17 %
Contrat à terme - couverture des devises*	5 519	0,00 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	874 464	0,23 %
Dépôts de couverture	1 588	0,00 %
Autres actifs, moins les passifs	1 895 196	0,51 %
	376 358 720 \$	100,00 %

* Les positions dans les contrats à terme sont présentées comme étant le profit ou la perte qui serait réalisé si les contrats étaient dénoués à la date du présent rapport.

Sommaire du portefeuille de placements (suite)

Au 30 juin 2023

25 principaux placements*	Pourcentage de la valeur liquidative du FNB
Banque Canadienne Impériale de Commerce	6,07 %
Banque Royale du Canada	5,98 %
Banque de Montréal	4,93 %
La Banque Toronto-Dominion	4,78 %
La Banque de Nouvelle-Écosse	3,23 %
Fédération des caisses Desjardins du Québec	3,01 %
Rogers Communications Inc.	2,79 %
Enbridge Inc.	2,61 %
TransCanada PipeLines Ltd.	2,34 %
Financière Sun Life Inc.	2,33 %
Bell Canada	2,27 %
Wells Fargo & Co.	2,08 %
Inter Pipeline Ltd.	2,05 %
Pembina Pipeline Corp.	1,96 %
Société Financière Manuvie	1,80 %
TELUS Corp.	1,72 %
SmartCentres REIT	1,63 %
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	1,59 %
Bank of America Corp.	1,49 %
Gouvernement du Canada	1,33 %
Les Compagnies Loblaw Ltée	1,29 %
Banque Nationale du Canada	1,27 %
Hydro One Inc.	1,24 %
Goldman Sachs Group Inc. (The)	1,22 %
CU Inc.	1,18 %

* Il est à noter que les 25 principaux placements représentent le total des instruments de créance de cet émetteur dans le portefeuille du FNB.

Le sommaire du portefeuille de placements peut changer en raison des transactions que réalise le FNB. Les états financiers les plus récents peuvent être obtenus gratuitement en composant le 1-866-641-5739 ou le 416-933-5745, en écrivant au 55, avenue University, bureau 800, Toronto (Ontario) M5J 2H7 ou en consultant notre site Web au www.fnbhorizons.com ou celui de SEDAR+ au www.sedarplus.ca.

RESPONSABILITÉ DU GESTIONNAIRE À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La responsabilité des états financiers intermédiaires non audités ci-joints du FNB Horizons Actif obligations de sociétés (le « FNB ») incombe au gestionnaire et fiduciaire du FNB, Horizons ETFs Management (Canada) Inc. (le « gestionnaire »). Ces états ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board au moyen de l'information disponible et comprennent certains montants qui sont fondés sur les meilleures estimations et jugements du gestionnaire.

Le gestionnaire a conçu et maintient un système de contrôles internes ayant pour but de fournir une assurance raisonnable que tous les actifs sont protégés et de produire de l'information financière pertinente, fiable et à jour, y compris les états financiers ci-joints.

Les présents états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration du gestionnaire.



Rohit Mehta
Administrateur
Horizons ETFs Management (Canada) Inc.



Thomas Park
Administrateur
Horizons ETFs Management (Canada) Inc.

AVIS AUX PORTEURS DE PARTS

L'auditeur du FNB n'a pas examiné les présents états financiers.

Horizons ETFs Management (Canada) Inc., gestionnaire du FNB, nomme un auditeur indépendant qui a pour mission d'effectuer l'audit des états financiers annuels du FNB.

L'auditeur indépendant du FNB n'a pas examiné les présents états financiers intermédiaires conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada.

États de la situation financière (non audité)

Au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022

	2023	2022
Actifs		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	874 464 \$	1 963 778 \$
Placements	373 581 953	325 951 235
Dépôts de couverture (note 11)	1 588	418 639
Montants à recevoir se rapportant à des revenus courus	3 349 063	2 792 950
Montants à recevoir se rapportant à des actifs de portefeuille vendus	–	9 968
Montants à recevoir se rapportant à des titres émis	–	717 695
Actifs dérivés (note 3)	5 519	93 696
Total des actifs	377 812 587	331 947 961
Passifs		
Frais de gestion à payer	171 151	159 031
Frais d'exploitation à payer	9 328	8 608
Montants à payer se rapportant à des titres rachetés	–	14 649
Montants à payer pour actifs de portefeuille achetés	–	1 901 069
Distribution à payer	1 273 388	1 287 129
Total des passifs	1 453 867	3 370 486
Total de l'actif net	376 358 720 \$	328 577 475 \$
Nombre de parts rachetables en circulation (note 8)	39 084 948	34 407 590
Total de l'actif net par part	9,63 \$	9,55 \$

(Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.)

Approuvé au nom du conseil d'administration du gestionnaire,



 Rohit Mehta
 Administrateur



 Thomas Park
 Administrateur

États du résultat global (non audité)

Pour les périodes closes les 30 juin

	2023	2022
Produits		
Revenu d'intérêts à des fins de distribution	7 442 085 \$	7 359 498 \$
Revenu tiré du prêt de titres (note 7)	9 672	9 831
Perte nette réalisée sur la vente de placements et de dérivés	(2 074 417)	(1 644 528)
Profit net (perte nette) de change réalisé(e)	(461)	53
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés	6 189 221	(52 074 005)
Variation nette de la plus-value latente de change	394	818
	11 566 494	(46 348 333)
Charges (note 9)		
Frais de gestion	996 798	1 111 768
Honoraires d'audit	8 033	6 239
Honoraires du comité d'examen indépendant	127	141
Frais de garde et frais d'évaluation du fonds	50 148	43 866
Honoraires juridiques	4 309	6 590
Coûts de la communication de l'information aux porteurs de titres	16 798	17 872
Frais d'administration	15 336	15 754
	1 091 549	1 202 230
Montants devant être payés par le fonds de placement qui ont été payés ou absorbés par le gestionnaire	(40 323)	(30 248)
	1 051 226	1 171 982
Augmentation (diminution) de l'actif net pour la période	10 515 268 \$	(47 520 315) \$
Augmentation (diminution) de l'actif net par part	0,29 \$	(1,22) \$

(Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.)

États de l'évolution de la situation financière (non audité)

Pour les périodes closes les 30 juin

	2023	2022
Total de l'actif net à l'ouverture de la période	328 577 475 \$	460 398 557 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net	10 515 268	(47 520 315)
Transactions relatives aux parts rachetables		
Produit tiré de l'émission de titres du fonds de placement	86 192 300	23 666 185
Montants totaux versés lors du rachat de titres du fonds de placement	(41 613 425)	(63 555 136)
Titres émis lors du réinvestissement des distributions	22 959	30 640
Distributions		
À partir du revenu net de placement	(7 335 857)	(6 524 143)
Total de l'actif net à la clôture de la période	376 358 720 \$	366 495 788 \$

(Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.)

États des flux de trésorerie (non audité)

Pour les périodes closes les 30 juin

	2023	2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net pour la période	10 515 268 \$	(47 520 315) \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
Perte nette réalisée sur la vente de placements et de dérivés	2 074 417	1 644 528
Profit net réalisé sur les contrats de change à terme	15 378	3 624
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements et des dérivés	(6 189 221)	52 074 005
Variation nette de la plus-value latente de change	(382)	(808)
Achat de placements	(154 525 147)	(81 605 571)
Produit de la vente de placements	113 971 237	91 176 904
Dépôts de couverture	417 051	(843)
Montants à recevoir se rapportant à des revenus courus	(556 113)	283 082
Charges à payer	12 840	(54 934)
Rentrées (sorties) de fonds nettes liées aux activités d'exploitation	(34 264 672)	15 999 672
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Montant reçu de l'émission de parts	71 910 275	23 666 185
Montant versé au rachat de parts	(31 408 660)	(33 958 692)
Distributions versées aux porteurs de parts	(7 326 639)	(6 498 350)
Rentrées (sorties) de fonds nettes liées aux activités de financement	33 174 976	(16 790 857)
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	(1 089 696)	(791 185)
Effet des variations des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	382	808
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	1 963 778	1 498 437
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	874 464 \$	708 060 \$
Intérêts reçus, déduction faite des retenues fiscales	6 876 770 \$	7 642 580 \$

(Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.)

Tableau des placements (non audité)

Au 30 juin 2023

Titre	Valeur nominale / Contrats	Coût moyen	Juste valeur
TITRES À REVENU FIXE CANADIENS (91,59 %)			
Obligations de sociétés (88,49 %)			
407 International Inc., remb. par ant., 4,45 %, 2041-11-15	2 958 000	3 294 041 \$	2 879 233 \$
407 International Inc., remb. par ant., 3,83 %, 2046-05-11	316 000	320 871	278 899
Algonquin Power & Utilities Corp., remb. par ant., 5,25 %, 2082-01-18	1 137 000	1 137 000	901 024
Allied Properties REIT, série E, remb. par ant., 3,11 %, 2027-04-08	2 042 000	1 915 401	1 832 840
Allied Properties REIT, série D, remb. par ant., 3,39 %, 2029-08-15	689 000	670 502	588 243
AltaGas Ltd., remb. par ant., 2,16 %, 2025-06-10	197 000	197 000	184 591
AltaGas Ltd., remb. par ant., 4,12 %, 2026-04-07	438 000	457 608	422 887
AltaGas Ltd., remb. par ant., 2,48 %, 2030-11-30	482 000	482 000	397 064
AltaGas Ltd., remb. par ant., 5,16 %, 2044-01-13	623 000	613 667	582 356
AltaGas Ltd., remb. par ant., 4,50 %, 2044-08-15	912 000	957 247	780 089
AltaGas Ltd., remb. par ant., 4,99 %, 2047-10-04	400 000	363 768	363 921
AltaGas Ltd., taux variable, remb. par ant., 5,25 %, 2082-01-11	1 927 000	1 927 000	1 536 403
AltaLink L.P., remb. par ant., 3,99 %, 2042-06-30	1 150 000	1 231 059	1 063 786
Banque de Montréal, remb. par ant., 1,55 %, 2026-05-28	4 000 000	3 615 920	3 602 126
Banque de Montréal, remb. par ant., 3,65 %, 2027-04-01	1 000 000	974 810	946 462
Banque de Montréal, remb. par ant., 4,31 %, 2027-06-01	3 958 000	3 899 787	3 832 143
Banque de Montréal, remb. par ant., 4,71 %, 2027-12-07	6 468 000	6 411 686	6 343 313
Banque de Montréal, taux variable, remb. par ant., 2,88 %, 2029-09-17	2 219 000	2 218 800	2 137 095
Banque de Montréal, taux variable, remb. par ant., 6,53 %, 2032-10-27	838 000	838 000	862 304
Banque de Montréal, taux variable, remb. par ant., 7,33 %, 2082-11-26	789 000	789 000	775 068
La Banque de Nouvelle-Écosse, 2,16 %, 2025-02-03	560 000	529 183	530 670
La Banque de Nouvelle-Écosse, 5,50 %, 2025-12-29	2 463 000	2 461 251	2 463 630
La Banque de Nouvelle-Écosse, 5,50 %, 2026-05-08	5 010 000	5 091 720	5 027 014
La Banque de Nouvelle-Écosse, 2,95 %, 2027-03-08	213 000	212 715	197 033
La Banque de Nouvelle-Écosse, taux variable, remb. par ant., 2,84 %, 2029-07-03	1 548 000	1 547 836	1 500 232
La Banque de Nouvelle-Écosse, taux variable, remb. par ant., 3,93 %, 2032-05-03	1 846 000	1 845 889	1 725 467
La Banque de Nouvelle-Écosse, taux variable, remb. par ant., 7,02 %, 2082-07-27	736 000	736 000	713 879
Bell Canada, série EZ, remb. par ant., 7,00 %, 2027-09-24	1 650 000	1 841 243	1 748 441
Bell Canada, remb. par ant., 7,30 %, 2032-02-23	140 000	163 593	157 982
Bell Canada, série M-17, remb. par ant., 6,10 %, 2035-03-16	1 427 000	1 705 360	1 526 735
Bell Canada, remb. par ant., 4,75 %, 2044-09-29	1 172 000	1 196 371	1 093 249
Bell Canada, remb. par ant., 4,35 %, 2045-12-18	2 176 000	2 330 003	1 909 496

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2023

Titre	Valeur nominale / Contrats	Coût moyen	Juste valeur
Bell Canada, remb. par ant., 4,45 %, 2047-02-27	1 850 000	1 656 789	1 646 018
Bell Canada, remb. par ant., 3,50 %, 2050-09-30	603 000	429 729	451 141
Bridging North America G.P., série B, à fonds amort., 4,34 %, 2053-08-31	552 000	571 458	467 982
British Columbia Ferry Services Inc., série 13-1, remb. par ant., 4,70 %, 2043-10-23	350 000	422 765	355 229
Brookfield Asset Management Inc., remb. par ant., 4,82 %, 2026-01-28	1 080 000	1 143 612	1 058 549
Brookfield Renewable Partners ULC, remb. par ant., 3,33 %, 2050-08-13	747 000	746 440	534 080
La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie, série B, remb. par ant., 6,40 %, 2028-12-11	100 000	128 924	106 722
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 1,10 %, 2026-01-19	4 000 000	3 588 960	3 596 689
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 1,70 %, 2026-07-15	2 747 000	2 525 934	2 473 710
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2,25 %, 2027-01-07	1 873 000	1 868 954	1 694 454
Banque Canadienne Impériale de Commerce, remb. par ant., 4,95 %, 2027-06-29	2 783 000	2 802 014	2 754 687
Banque Canadienne Impériale de Commerce, remb. par ant., 5,05 %, 2027-10-07	510 000	509 220	506 371
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, remb. par ant., 2,95 %, 2029-06-19	5 950 000	6 031 382	5 779 811
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, remb. par ant., 2,01 %, 2030-07-21	1 726 000	1 725 344	1 596 677
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, remb. par ant., 1,96 %, 2031-04-21	2 417 000	2 416 202	2 168 608
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, remb. par ant., 4,20 %, 2032-04-07	658 000	658 000	621 686
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, remb. par ant., 5,33 %, 2033-01-20	902 000	901 919	884 149
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, remb. par ant., 7,15 %, 2082-07-28	811 000	808 325	787 997
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, remb. par ant., 3,60 %, 2047-08-01	997 000	965 930	847 112
Banque Canadienne de l'Ouest, remb. par ant., 1,93 %, 2026-04-16	1 691 000	1 660 066	1 522 789
Capital City Link G.P., série A, à fonds amort., remb. par ant., 4,39 %, 2046-03-31	2 334 635	2 357 578	2 171 461
Cenovus Energy Inc., remb. par ant., 3,50 %, 2028-02-07	2 907 000	2 864 184	2 727 229
Central 1 Credit Union, 1,32 %, 2026-01-29	1 296 000	1 242 093	1 153 529
CHIP Mortgage Trust, 1,74 %, 2045-12-15	1 250 000	1 250 000	1 122 802
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, série J, remb. par ant., 3,55 %, 2025-01-10	1 400 000	1 387 540	1 354 606
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, série F, remb. par ant., 4,06 %, 2025-11-24	943 000	959 666	911 298

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2023

Titre	Valeur nominale / Contrats	Coût moyen	Juste valeur
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, série L, remb. par ant., 4,18 %, 2028-03-08	151 000	153 514	143 374
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, série M, remb. par ant., 3,53 %, 2029-06-11	1 003 000	929 119	913 282
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, série N, remb. par ant., 2,98 %, 2030-03-04	56 000	56 000	48 507
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, série R, remb. par ant., 6,00 %, 2032-06-24	2 530 000	2 530 000	2 631 512
Clover L.P., série 1A, à fonds amort., 4,22 %, 2034-03-31	1 798 028	1 798 028	1 701 012
CNH Capital Canada Receivables Trust, cat. A2, série 23-1, taux variable, remb. par ant., 4,99 %, 2029-10-15	1 139 000	1 139 000	1 121 531
Coast Capital Savings Federal Credit Union, taux variable, remb. par ant., 5,25 %, 2030-10-29	480 000	480 000	453 109
Comber Wind L.P., à fonds amort., remb. par ant., 5,13 %, 2030-11-15	3 362 413	3 389 805	3 267 769
Concentra Bank, 1,46 %, 2024-05-17	742 000	742 000	711 284
Connect 6ix G.P., à fonds amort., 6,11 %, 2046-11-30	772 000	772 000	810 796
Connect 6ix G.P., à fonds amort., 6,21 %, 2060-11-30	555 000	555 000	595 560
Co-operators Financial Services Ltd., remb. par ant., 3,33 %, 2030-05-13	1 873 000	1 826 520	1 590 959
Fonds de placement immobilier Crombie, série E, remb. par ant., 4,80 %, 2025-01-31	94 000	92 774	91 898
Fonds de placement immobilier Crombie, série F, remb. par ant., 3,68 %, 2026-08-26	1 586 000	1 584 430	1 487 906
Fonds de placement immobilier Crombie, série G, remb. par ant., 3,92 %, 2027-06-21	1 279 000	1 269 947	1 195 548
Fonds de placement immobilier Crombie, série H, remb. par ant., 2,69 %, 2028-03-31	377 000	377 000	329 483
Fonds de placement immobilier Crombie, remb. par ant., 5,24 %, 2029-09-28	785 000	785 000	765 899
CT REIT, série F, remb. par ant., 3,87 %, 2027-12-07	1 245 000	1 244 950	1 158 188
CT REIT, remb. par ant., 3,03 %, 2029-02-05	970 000	970 000	850 968
CT REIT, série G, remb. par ant., 2,37 %, 2031-01-06	647 000	647 000	513 596
CU Inc., 4,54 %, 2041-10-24	4 533 000	5 061 711	4 455 606
Société Financière Daimler Canada Inc., 1,65 %, 2025-09-22	832 000	796 766	769 410
Eagle Credit Card Trust, série A, 5,13 %, 2028-06-17	369 000	369 000	368 382
Enbridge Gas Inc., remb. par ant., 3,01 %, 2049-02-09	1 000 000	708 000	749 371
Enbridge Gas Inc., remb. par ant., 3,65 %, 2050-04-01	316 000	305 793	266 520
Enbridge Inc., remb. par ant., 2,99 %, 2029-10-03	1 272 000	1 242 016	1 130 733
Enbridge Inc., remb. par ant., 7,20 %, 2032-06-18	1 750 000	2 236 622	1 902 389
Enbridge Inc., remb. par ant., 6,10 %, 2032-11-09	1 790 000	1 836 471	1 893 139
Enbridge Inc., remb. par ant., 3,10 %, 2033-09-21	2 759 000	2 440 383	2 290 287
Enbridge Inc., remb. par ant., 5,57 %, 2035-11-14	129 000	149 711	128 430

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2023

Titre	Valeur nominale / Contrats	Coût moyen	Juste valeur
Enbridge Inc., remb. par ant., 5,75 %, 2039-09-02	253 000	256 254	258 798
Enbridge Inc., remb. par ant., 5,12 %, 2040-09-28	590 000	555 573	561 819
Enbridge Inc., remb. par ant., 4,57 %, 2044-03-11	1 872 000	1 833 642	1 649 793
Enbridge Pipelines Inc., remb. par ant., 2,82 %, 2031-05-12	700 000	617 575	597 705
Enbridge Pipelines Inc., remb. par ant., 4,55 %, 2043-08-17	220 000	193 037	195 730
Enbridge Pipelines Inc., remb. par ant., 4,33 %, 2049-02-22	284 000	296 054	240 288
Enbridge Pipelines Inc., remb. par ant., 4,20 %, 2051-05-12	900 000	899 694	740 043
ENMAX Corp., série 7, remb. par ant., 3,88 %, 2029-10-18	1 377 000	1 366 780	1 267 963
EPCOR Utilities Inc., remb. par ant., 3,95 %, 2048-11-26	588 000	568 347	527 578
Fédération des caisses Desjardins du Québec, 1,09 %, 2026-01-21	1 000 000	908 970	898 825
Fédération des caisses Desjardins du Québec, 4,41 %, 2027-05-19	2 497 000	2 492 715	2 424 785
Fédération des caisses Desjardins du Québec, taux variable, remb. par ant., 2,86 %, 2030-05-26	4 587 000	4 411 583	4 328 879
Fédération des caisses Desjardins du Québec, taux variable, remb. par ant., 1,99 %, 2031-05-28	1 654 000	1 654 000	1 477 863
Fédération des caisses Desjardins du Québec, taux variable, remb. par ant., 5,04 %, 2032-08-23	2 281 000	2 281 000	2 214 423
First Capital Realty Inc., série T, remb. par ant., 3,60 %, 2026-05-06	155 000	146 312	144 742
First Capital REIT, série V, remb. par ant., 3,46 %, 2027-01-22	819 000	819 000	743 826
First Nations ETF L.P., série 1A, à fonds amort., 4,14 %, 2041-12-31	1 691 442	1 691 442	1 545 156
Crédit Ford du Canada Limitée, 3,50 %, 2023-11-30	422 000	424 110	416 822
Crédit Ford du Canada Limitée, 4,46 %, 2024-11-13	179 000	189 651	174 155
Crédit Ford du Canada Limitée, 6,78 %, 2025-09-15	734 000	734 000	732 547
Crédit Ford du Canada Limitée, 7,00 %, 2026-02-10	1 548 000	1 547 830	1 543 647
FortisAlberta Inc., remb. par ant., 4,11 %, 2044-09-29	1 125 000	1 138 623	1 036 482
FortisBC Energy Inc., remb. par ant., 3,67 %, 2046-04-09	2 350 000	2 033 113	2 034 819
FortisBC Energy Inc., remb. par ant., 3,85 %, 2048-12-07	1 195 000	1 049 533	1 058 402
General Motors Financial of Canada Ltd., 1,70 %, 2025-07-09	868 000	867 518	798 469
General Motors Financial of Canada Ltd., remb. par ant., 5,20 %, 2028-02-09	933 000	931 582	909 589
Gibson Energy Inc., remb. par ant., 2,85 %, 2027-07-14	901 000	857 576	818 899
Gibson Energy Inc., remb. par ant., 3,60 %, 2029-09-17	1 561 000	1 560 039	1 414 262
Grand Renewable Solar L.P., série 1A, à fonds amort., remb. par ant., 3,93 %, 2035-01-31	852 578	852 578	784 978
Great-West Lifeco Inc., remb. par ant., 6,67 %, 2033-03-21	329 000	387 810	368 153
Great-West Lifeco Inc., 6,00 %, 2039-11-16	896 000	1 168 853	999 262
Great-West Lifeco Inc., remb. par ant., 2,98 %, 2050-07-08	163 000	162 313	119 529
FPI H&R, série S, remb. par ant., 2,63 %, 2027-02-19	814 000	814 000	721 527
Collectif Santé Montréal S.E.C., à fonds amort., 6,72 %, 2049-09-30	3 103 734	4 082 795	3 487 294

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2023

Titre	Valeur nominale / Contrats	Coût moyen	Juste valeur
Hospital Infrastructure Partners (NOH) Partnership, série A, à fonds amort., remb. par ant., 5,44 %, 2045-01-31	690 976	792 314	704 089
Banque HSBC Canada, 3,40 %, 2025-03-24	112 000	110 770	108 139
Hydro One Inc., 4,39 %, 2041-09-26	950 000	1 072 895	921 842
Hydro One Inc., remb. par ant., 4,59 %, 2043-10-09	1 504 000	1 931 001	1 496 763
Hydro One Inc., remb. par ant., 4,17 %, 2044-06-06	2 398 000	2 493 722	2 253 733
Hyundai Capital Canada Inc., série A, remb. par ant., 2,01 %, 2026-05-12	658 000	658 000	594 401
iA Financial Corp. Inc., taux variable, remb. par ant., 3,07 %, 2031-09-24	1 295 000	1 251 049	1 194 868
iA Financial Corp. Inc., taux variable, remb. par ant., 5,69 %, 2033-06-20	993 000	993 000	995 282
Société financière IGM Inc., remb. par ant., 7,45 %, 2031-05-09	350 000	466 050	399 791
Independent Order of Foresters (The), série 20-1, taux variable, remb. par ant., 2,89 %, 2035-10-15	1 636 000	1 636 000	1 338 195
Intact Corporation Financière, taux variable, remb. par ant., 7,34 %, 2083-06-30	446 000	446 000	442 656
Integrated Team Solutions PCH Partnership, à fonds amort., remb. par ant., 4,88 %, 2046-05-31	201 806	242 188	195 016
Integrated Team Solutions SJHC Partnership, à fonds amort., 5,95 %, 2042-11-30	211 431	281 827	224 170
Inter Pipeline Ltd., remb. par ant., 3,17 %, 2025-03-24	1 130 000	1 130 000	1 081 333
Inter Pipeline Ltd., remb. par ant., 4,23 %, 2027-06-01	2 194 000	2 194 000	2 090 994
Inter Pipeline Ltd., remb. par ant., 5,76 %, 2028-02-17	76 000	75 994	76 355
Inter Pipeline Ltd., remb. par ant., 5,71 %, 2030-05-29	515 000	515 000	516 178
Inter Pipeline Ltd., série 12, remb. par ant., 3,98 %, 2031-11-25	766 000	766 000	673 532
Inter Pipeline Ltd., remb. par ant., 6,38 %, 2033-02-17	671 000	670 933	693 649
Inter Pipeline Ltd., remb. par ant., 4,64 %, 2044-05-30	953 000	974 147	797 455
Inter Pipeline Ltd., série 13, remb. par ant., 5,09 %, 2051-11-27	790 000	756 410	691 151
Inter Pipeline Ltd., série 19-A, taux variable, remb. par ant., 6,88 %, 2079-03-26	1 155 000	1 155 000	1 084 367
Keyera Corp., obligations convertibles, taux variable, remb. par ant., 6,88 %, 2079-06-13	1 136 000	1 136 000	1 066 451
Kingston Solar L.P., série 1A, à fonds amort., 3,57 %, 2035-07-31	872 960	872 960	789 910
Banque Laurentienne du Canada, 1,95 %, 2025-03-17	1 121 000	1 119 576	1 048 022
Banque Laurentienne du Canada, 4,60 %, 2025-09-02	754 000	744 168	732 774
Banque Laurentienne du Canada, taux variable, remb. par ant., 5,10 %, 2032-06-15	1 791 000	1 786 336	1 677 508
Les Compagnies Loblaw Ltée, remb. par ant., 6,50 %, 2029-01-22	1 000 000	1 068 460	1 063 223
Les Compagnies Loblaw Ltée, remb. par ant., 6,15 %, 2035-01-29	1 807 000	2 170 491	1 952 055
Les Compagnies Loblaw Ltée, remb. par ant., 5,90 %, 2036-01-18	208 000	264 793	220 806
Les Compagnies Loblaw Ltée, remb. par ant., 6,45 %, 2039-03-01	538 000	740 815	606 523

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2023

Titre	Valeur nominale / Contrats	Coût moyen	Juste valeur
Les Compagnies Loblaw Ltée, remb. par ant., 5,34 %, 2052-09-13	982 000	982 000	1 027 971
Société Financière Manuvie, taux variable, remb. par ant., 3,05 %, 2029-08-20	2 230 000	2 250 869	2 159 662
Société Financière Manuvie, taux variable, remb. par ant., 2,24 %, 2030-05-12	1 990 000	1 990 000	1 867 769
Société Financière Manuvie, taux variable, remb. par ant., 5,41 %, 2033-03-10	1 816 000	1 816 000	1 801 637
Société Financière Manuvie, taux variable, remb. par ant., 7,12 %, 2082-06-19	953 000	953 000	924 119
MCAP Commercial L.P., 3,74 %, 2025-08-25	716 000	716 000	670 393
MCAP Commercial L.P., remb. par ant., 3,38 %, 2027-11-26	1 403 000	1 403 000	1 228 423
Metro Inc., remb. par ant., 4,27 %, 2047-12-04	897 000	881 081	798 530
Metro Inc., remb. par ant., 3,41 %, 2050-02-28	613 000	613 000	468 589
Banque Nationale du Canada, taux variable, remb. par ant., 1,57 %, 2026-08-18	2 019 000	2 018 980	1 860 430
Banque Nationale du Canada, taux variable, remb. par ant., 7,50 %, 2082-11-16	1 106 000	1 106 000	1 084 538
Banque Nationale du Canada, 5,22 %, 2028-06-14	1 859 000	1 859 000	1 861 148
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co. Ltd., série H, remb. par ant., 4,15 %, 2033-06-01	800 000	750 800	754 670
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co. Ltd., série K, remb. par ant., 3,65 %, 2035-06-01	900 000	790 974	797 298
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co. Ltd., série D, remb. par ant., 3,70 %, 2043-02-23	1 500 000	1 216 380	1 265 486
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co. Ltd., remb. par ant., 4,05 %, 2044-07-22	1 331 000	1 320 267	1 174 114
Northern Courier Pipeline L.P., à fonds amort., 3,37 %, 2042-06-30	1 481 606	1 481 606	1 294 802
Northwestern Hydro Acquisition Co. II L.P., série 1, 3,88 %, 2036-12-31	2 493 000	2 493 000	2 165 459
Nova Scotia Power Inc., série F, 8,85 %, 2025-05-19	595 000	724 334	621 794
Nova Scotia Power Inc., remb. par ant., 4,95 %, 2032-11-15	850 000	849 907	841 705
Nova Scotia Power Inc., remb. par ant., 4,15 %, 2042-03-06	1 366 000	1 327 351	1 200 202
Original Wempi Inc., série B1, remb. par ant., 4,31 %, 2024-02-13	287 000	285 637	281 593
Parkland Corp., remb. par ant., 3,88 %, 2026-06-16	575 000	575 000	533 780
Pembina Pipeline Corp., remb. par ant., 3,71 %, 2026-08-11	2 049 000	2 044 963	1 954 235
Pembina Pipeline Corp., série 15, remb. par ant., 3,31 %, 2030-02-01	239 000	223 877	213 119
Pembina Pipeline Corp., remb. par ant., 3,53 %, 2031-12-10	362 000	361 938	316 580
Pembina Pipeline Corp., série 4, remb. par ant., 4,81 %, 2044-03-25	3 533 000	3 551 573	3 161 132
Pembina Pipeline Corp., série 11, remb. par ant., 4,75 %, 2048-03-26	358 000	393 152	314 400
Pembina Pipeline Corp., remb. par ant., 4,54 %, 2049-04-03	190 000	191 431	161 450

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2023

Titre	Valeur nominale / Contrats	Coût moyen	Juste valeur
Pembina Pipeline Corp., remb. par ant., 4,67 %, 2050-05-28	686 000	696 325	592 478
Pembina Pipeline Corp., taux variable, remb. par ant., 4,80 %, 2081-01-25	845 000	845 000	690 119
Plenary Properties LTAP L.P., à fonds amort., remb. par ant., 6,29 %, 2044-01-31	166 948	224 561	183 654
Power Corporation du Canada, remb. par ant., 4,81 %, 2047-01-31	1 085 000	1 075 345	1 058 525
Corporation financière Power, 6,90 %, 2033-03-11	384 000	521 971	433 763
Reliance L.P., remb. par ant., 3,84 %, 2025-03-15	129 000	132 826	124 549
Reliance L.P., remb. par ant., 3,75 %, 2026-03-15	921 000	918 016	874 593
Reliance L.P., remb. par ant., 2,68 %, 2027-12-01	570 000	569 897	504 695
Reliance L.P., remb. par ant., 2,67 %, 2028-08-01	890 000	889 315	774 907
Fonds de placement immobilier RioCan, série AB, remb. par ant., 2,58 %, 2025-02-12	61 000	57 843	57 722
Fonds de placement immobilier RioCan, remb. par ant., 5,61 %, 2027-10-06	711 000	710 943	701 734
Fonds de placement immobilier RioCan, série AE, remb. par ant., 2,83 %, 2028-11-08	1 823 000	1 619 633	1 567 724
Fonds de placement immobilier RioCan, remb. par ant., 5,96 %, 2029-10-01	464 000	463 842	465 934
Rogers Communications Inc., remb. par ant., 3,65 %, 2027-03-31	2 000 000	1 906 800	1 879 595
Rogers Communications Inc., remb. par ant., 3,25 %, 2029-05-01	330 000	334 264	296 708
Rogers Communications Inc., restr., remb. par ant., 4,25 %, 2032-04-15	1 787 000	1 787 979	1 639 083
Rogers Communications Inc., remb. par ant., 6,68 %, 2039-11-04	1 000 000	1 331 230	1 102 031
Rogers Communications Inc., 6,11 %, 2040-08-25	2 065 000	2 516 295	2 154 442
Rogers Communications Inc., remb. par ant., 6,56 %, 2041-03-22	178 000	235 697	194 604
Rogers Communications Inc., restr., remb. par ant., 5,25 %, 2052-04-15	506 000	485 677	476 522
Rogers Communications Inc., restr., taux variable, remb. par ant., 5,00 %, 2081-12-17	3 016 000	3 016 000	2 743 402
Banque Royale du Canada, 3,37 %, 2025-03-24	800 000	764 528	764 972
Banque Royale du Canada, 1,94 %, 2025-05-01	1 070 000	1 000 261	1 004 055
Banque Royale du Canada, 2,33 %, 2027-01-28	303 000	308 776	274 891
Banque Royale du Canada, 4,61 %, 2027-07-26	3 510 000	3 474 089	3 439 393
Banque Royale du Canada, 4,64 %, 2028-01-17	8 058 000	7 923 396	7 887 623
Banque Royale du Canada, taux variable, remb. par ant., 2,74 %, 2029-07-25	1 906 000	1 887 870	1 842 248
Banque Royale du Canada, taux variable, remb. par ant., 2,88 %, 2029-12-23	1 980 000	1 981 673	1 892 722
Banque Royale du Canada, 5,23 %, 2030-06-24	806 000	806 000	811 656
Banque Royale du Canada, taux variable, remb. par ant., 2,09 %, 2030-06-30	1 800 000	1 632 546	1 672 410

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2023

Titre	Valeur nominale / Contrats	Coût moyen	Juste valeur
Banque Royale du Canada, taux variable, remb. par ant., 2,94 %, 2032-05-03	1 209 000	1 208 734	1 089 719
Banque Royale du Canada, taux variable, remb. par ant., 1,67 %, 2033-01-28	2 197 000	2 197 000	1 840 289
Scotiabank Capital Trust, série 06-1, taux variable, remb. par ant., 5,65 %, 2056-12-31	170 000	208 267	175 919
SEC L.P. and Arci Ltd., à fonds amort., remb. par ant., 5,19 %, 2033-08-29	3 661 922	3 713 953	3 489 789
SGTP Highway Bypass L.P., série A, à fonds amort., remb. par ant., 4,11 %, 2045-01-31	2 198 500	2 198 500	1 984 644
Shaw Communications Inc., remb. par ant., 6,75 %, 2039-11-09	1 360 000	1 792 135	1 506 603
Shaw Communications Inc., remb. par ant., 4,25 %, 2049-12-09	92 000	91 521	74 143
Sienna Senior Living Inc., série A, remb. par ant., 3,11 %, 2024-11-04	1 351 000	1 351 000	1 289 526
Sienna Senior Living Inc., série B, remb. par ant., 3,45 %, 2026-02-27	610 000	609 927	565 267
Sienna Senior Living Inc., série C, remb. par ant., 2,82 %, 2027-03-31	504 000	503 768	447 813
SmartCentres REIT, série X, remb. par ant., 1,74 %, 2025-12-16	1 838 000	1 838 000	1 661 125
SmartCentres REIT, série P, remb. par ant., 3,44 %, 2026-08-28	1 912 000	1 914 581	1 778 382
SmartCentres REIT, série V, remb. par ant., 3,19 %, 2027-06-11	635 000	623 325	576 497
SmartCentres REIT, série S, remb. par ant., 3,83 %, 2027-12-21	1 127 000	1 106 295	1 038 011
SmartCentres REIT, série U, remb. par ant., 3,53 %, 2029-12-20	1 268 000	1 145 130	1 109 352
SNC-Lavalin Innisfree McGill Finance Inc., remb. par ant., 6,63 %, 2044-06-30	2 750 305	3 565 880	3 086 414
SSL Finance Inc. / SSL Financement Inc., série A, à fonds amort., remb. par ant., 4,10 %, 2045-10-31	741 245	820 284	667 601
Financière Sun Life Inc., taux variable, remb. par ant., 2,46 %, 2031-11-18	1 500 000	1 361 130	1 357 074
Financière Sun Life Inc., taux variable, remb. par ant., 2,58 %, 2032-05-10	1 372 000	1 355 032	1 235 661
Financière Sun Life Inc., taux variable, remb. par ant., 2,80 %, 2033-11-21	4 642 000	4 552 923	4 070 557
Financière Sun Life Inc., taux variable, remb. par ant., 4,78 %, 2034-08-10	1 505 000	1 504 639	1 457 719
Financière Sun Life Inc., taux variable, remb. par ant., 5,40 %, 2042-05-29	623 000	793 244	625 735
Suncor Énergie Inc., remb. par ant., 5,39 %, 2037-03-26	926 000	988 076	932 029
Superior Plus L.P., remb. par ant., 4,25 %, 2028-05-18	1 447 000	1 447 000	1 289 337
TELUS Communications Inc., remb. par ant., 8,80 %, 2025-09-22	2 145 000	2 848 529	2 273 500
TELUS Corp., série CAA, remb. par ant., 3,15 %, 2030-02-19	1 500 000	1 330 380	1 336 268
TELUS Corp., remb. par ant., 5,15 %, 2043-11-26	3 143 000	3 322 589	3 027 316
TELUS Corp., série CP, remb. par ant., 4,85 %, 2044-04-05	1 451 000	1 547 378	1 343 441

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2023

Titre	Valeur nominale / Contrats	Coût moyen	Juste valeur
TELUS Corp., remb. par ant., 4,40 %, 2046-01-29	311 000	299 760	268 962
TELUS Corp., série CW, remb. par ant., 4,70 %, 2048-03-06	514 000	511 252	462 876
TELUS Corp., série CAE, remb. par ant., 4,10 %, 2051-04-05	89 000	88 528	72 300
Teranet Holdings L.P., série 20, remb. par ant., 3,54 %, 2025-06-11	1 073 000	1 073 000	1 025 231
Teranet Holdings L.P., remb. par ant., 6,10 %, 2041-06-17	764 000	829 207	775 416
La Banque Toronto-Dominion, 1,13 %, 2025-12-09	2 955 000	2 913 448	2 672 141
La Banque Toronto-Dominion, 4,21 %, 2027-06-01	4 296 000	4 208 730	4 149 733
La Banque Toronto-Dominion, 5,38 %, 2027-10-21	2 363 000	2 396 428	2 380 735
La Banque Toronto-Dominion, taux variable, remb. par ant., 3,22 %, 2029-07-25	1 809 000	1 855 805	1 757 095
La Banque Toronto-Dominion, 4,68 %, 2029-08-01	4 052 000	4 039 666	3 975 746
La Banque Toronto-Dominion, taux variable, remb. par ant., 3,06 %, 2032-01-26	2 633 000	2 480 583	2 404 131
La Banque Toronto-Dominion, taux variable, remb. par ant., 7,28 %, 2082-10-31	664 000	664 000	652 173
TransCanada PipeLines Ltd., 5,65 %, 2029-06-20	680 000	830 640	681 651
TransCanada PipeLines Ltd., remb. par ant., 6,50 %, 2030-12-09	653 000	848 097	676 428
TransCanada PipeLines Ltd., remb. par ant., 2,97 %, 2031-06-09	644 000	565 825	548 201
TransCanada PipeLines Ltd., remb. par ant., 5,33 %, 2032-05-12	928 000	927 861	927 502
TransCanada PipeLines Ltd., remb. par ant., 4,55 %, 2041-11-15	3 796 000	3 915 734	3 370 771
TransCanada PipeLines Ltd., remb. par ant., 4,35 %, 2046-06-06	100 000	106 240	84 931
TransCanada PipeLines Ltd., remb. par ant., 4,18 %, 2048-07-03	750 000	600 660	615 183
TransCanada PipeLines Ltd., remb. par ant., 4,34 %, 2049-10-15	2 032 000	1 966 961	1 703 131
TransCanada PipeLines Ltd., remb. par ant., 5,92 %, 2052-05-12	193 000	192 759	204 240
Union Gas Ltd., remb. par ant., 4,88 %, 2041-06-21	1 439 000	1 431 967	1 464 812
Ventas Canada Finance Ltd., série H, remb. par ant., 3,30 %, 2031-12-01	1 545 000	1 539 654	1 295 937
Vidéotron Ltée, remb. par ant., 3,63 %, 2028-06-15	1 309 000	1 304 140	1 139 239
		357 217 603	333 053 870
Obligations municipales (1,41 %)			
Access Justice Durham Ltd., série A, 5,02 %, 2039-08-31	838 417	993 700	833 842
Aéroports de Montréal, remb. par ant., 6,95 %, 2032-04-16	691 601	857 018	742 016
Aéroports de Montréal, série I, remb. par ant., 5,47 %, 2040-04-16	1 975 000	2 247 951	2 168 610
Aéroports de Montréal, série R, remb. par ant., 3,03 %, 2050-04-21	269 000	269 000	205 666
Calgary Airport Authority, série B, remb. par ant., 3,34 %, 2038-10-07	387 000	345 416	327 663
Edmonton Regional Airport Authority, remb. par ant., 7,21 %, 2030-11-01	197 275	236 985	205 202
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, série 19-2, remb. par ant., 2,75 %, 2039-10-17	410 000	368 332	325 529

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2023

Titre	Valeur nominale / Contrats	Coût moyen	Juste valeur
Vancouver Airport Authority, série G, remb. par ant., 3,66 %, 2048-11-23	400 000	422 180	348 951
Winnipeg Airports Authority Inc., à fonds amort., remb. par ant., 5,21 %, 2040-09-28	171 631	208 493	167 774
		5 949 075	5 325 253
Obligations gouvernementales (1,33 %)			
Gouvernement du Canada, 3,50 %, 2028-03-01	659 000	656 537	653 982
Gouvernement du Canada, 2,75 %, 2033-06-01	2 406 000	2 301 557	2 302 852
Gouvernement du Canada, 1,75 %, 2053-12-01	2 763 000	1 999 083	2 039 262
		4 957 177	4 996 096
Titres adossés à des créances hypothécaires (0,19 %)			
Classic RMBS Trust, cat. A, série 21-2, taux variable, remb. par ant., 1,53 %, 2052-03-15	364 159	364 010	343 013
Fiducie de liquidité sur actifs immobiliers, cat. A2, série 17, remb. par ant., 3,64 %, 2052-11-12	382 315	382 309	363 008
		746 319	706 021
Obligations convertibles (0,17 %)			
Dream Summit Industrial L.P., série A, remb. par ant., 2,15 %, 2025-09-17	677 000	623 923	623 769
TOTAL DES TITRES À REVENU FIXE CANADIENS		369 494 097	344 705 009
TITRES À REVENU FIXE AMÉRICAINS (7,22 %)			
Obligations de sociétés (7,22 %)			
AT&T Inc., remb. par ant., 4,00 %, 2025-11-25	2 300 000	2 325 783	2 223 139
Bank of America Corp., taux variable, remb. par ant., 3,41 %, 2025-09-20	959 000	975 716	931 149
Bank of America Corp., taux variable, remb. par ant., 1,98 %, 2027-09-15	940 000	939 962	842 393
Bank of America Corp., taux variable, remb. par ant., 3,62 %, 2028-03-16	2 139 000	2 110 146	2 002 271
Bank of America Corp., taux variable, remb. par ant., 2,60 %, 2029-04-04	2 075 000	2 075 000	1 833 617
Citigroup Inc., 4,09 %, 2025-06-09	2 227 000	2 284 866	2 149 558
Goldman Sachs Group Inc. (The), taux variable, remb. par ant., 3,31 %, 2025-10-31	2 104 000	2 087 772	2 032 763
Goldman Sachs Group Inc. (The), taux variable, remb. par ant., 2,60 %, 2027-11-30	1 201 000	1 201 000	1 089 348
Goldman Sachs Group Inc. (The), taux variable, remb. par ant., 2,01 %, 2029-02-28	1 737 000	1 737 000	1 492 795
ILFC E-Capital Trust I, taux variable, remb. par ant., 7,06 %, 2065-12-21	1 000 000	1 062 816	893 670

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2023

Titre	Valeur nominale / Contrats	Coût moyen	Juste valeur
Manulife Finance Delaware L.P., taux variable, remb. par ant., 5,06 %, 2041-12-15	3 003 000	2 679 339	2 901 449
Morgan Stanley, taux variable, remb. par ant., 1,78 %, 2027-08-04	1 109 000	1 109 000	989 516
Wells Fargo & Co., 3,87 %, 2025-05-21	3 551 000	3 515 707	3 415 806
Wells Fargo & Co., taux variable, remb. par ant., 4,17 %, 2026-04-28	1 663 000	1 663 000	1 612 287
Wells Fargo & Co., taux variable, remb. par ant., 2,57 %, 2026-05-01	2 810 000	2 651 240	2 645 129
Wells Fargo & Co., 2,49 %, 2027-02-18	156 000	156 000	140 739
		28 574 347	27 195 629
TOTAL DES TITRES À REVENU FIXE AMÉRICAINS		28 574 347	27 195 629
TITRES À REVENU FIXE MONDIAUX (0,45 %)			
Obligations de sociétés (0,45 %)			
National Australia Bank Ltd., taux variable, remb. par ant., 3,52 %, 2030-06-12	1 792 000	1 870 794	1 681 315
		1 870 794	1 681 315
TOTAL DES TITRES À REVENU FIXE MONDIAUX		1 870 794	1 681 315
INSTRUMENTS DÉRIVÉS (0,00 %)			
Contrats de change à terme (0,00 %)			
Contrat de change à terme visant l'achat de 1 031 601 \$ CA pour 775 500 \$ US échéant le 20 septembre 2023		-	5 519
		-	5 519
TOTAL DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS		-	5 519
TOTAL DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS (99,26 %)		399 939 238 \$	373 587 472 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie (0,23 %)			874 464
Dépôts de couverture (0,00 %)			1 588
Autres actifs, moins les passifs (0,51 %)			1 895 196
TOTAL DE L'ACTIF NET (100,00 %)			376 358 720 \$

(Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.)

Notes afférentes aux états financiers (non audité)

30 juin 2023

1. ENTITÉ PRÉSENTANT L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le FNB Horizons Actif obligations de sociétés (« HAB » ou le « FNB ») est une fiducie d'investissement établie sous le régime des lois de la province d'Ontario, en vertu d'une déclaration de fiducie, qui a commencé ses activités le 14 juillet 2010. L'adresse du siège social du FNB est la suivante : a/s Horizons ETFs Management (Canada) Inc., 55, avenue University, bureau 800, Toronto (Ontario) M5J 2H7.

Les parts de catégorie E (« catégorie E ») du FNB sont offertes en permanence par l'entremise de son prospectus et sont négociées à la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous le symbole HAB. Un investisseur ne pourra acheter ou vendre des parts du FNB à la TSX que par l'entremise d'un courtier inscrit dans la province ou le territoire de résidence de l'investisseur. Les investisseurs peuvent négocier des parts du FNB de la même façon que d'autres titres négociés à la TSX, y compris au moyen d'ordres au cours du marché et d'ordres à cours limité, et pourraient devoir payer les commissions de courtage d'usage au moment de l'achat ou de la vente des parts.

L'objectif de placement de HAB est d'obtenir une croissance du capital à long terme et de générer un revenu élevé. HAB investit principalement dans un portefeuille composé de titres de créance (y compris des titres assimilables à des titres de créance) de sociétés canadiennes et américaines, soit directement, soit indirectement en investissant dans des titres d'autres fonds d'investissement, notamment de fonds inscrits en bourse, tels qu'ils sont définis dans le prospectus du FNB.

Horizons ETFs Management (Canada) Inc. est le gestionnaire, le fiduciaire et le gestionnaire de placements du FNB (« Horizons Management », le « gestionnaire » ou le « gestionnaire de placements »). Le gestionnaire de placements est chargé de mettre en œuvre les stratégies de placement du FNB et de retenir les services de Corporation Fiera Capital (« Fiera » ou le « sous-conseiller ») en qualité de sous-conseiller du FNB.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT***i) Déclaration de conformité***

Les états financiers ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board. Toute mention relative au total de l'actif net, à l'actif net, à la valeur liquidative ou à l'augmentation (la diminution) de l'actif net fait référence à l'actif net ou à l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, aux termes des IFRS.

Le conseil d'administration du gestionnaire a approuvé la publication des présents états financiers le 11 août 2023.

ii) Base d'évaluation

Les états financiers ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, qui sont évalués à la juste valeur.

iii) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle du FNB.

Notes afférentes aux états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2023

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables énoncées ci-après ont été appliquées d'une manière uniforme à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers.

a) Instruments financiers

i) *Comptabilisation, évaluation initiale et classement*

Le FNB est assujéti à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 »), pour le classement et l'évaluation d'instruments financiers, y compris la dépréciation des actifs financiers et la comptabilité de couverture.

Aux termes de l'IFRS 9, les actifs financiers doivent être classés selon la gestion des actifs financiers prévue dans le modèle d'affaires du FNB ainsi que les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Elle prévoit trois catégories de classement principales pour les actifs financiers : évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et à la juste valeur par le biais du résultat net. L'IFRS 9 exige que le classement des instruments de créance, le cas échéant, repose uniquement sur les remboursements de principal et les versements d'intérêts ainsi que sur le critère du modèle économique.

Les actifs financiers et les passifs financiers du FNB sont gérés, et sa performance est évaluée sur la base de la juste valeur. Les flux de trésorerie contractuels des titres d'emprunt du FNB, le cas échéant, correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts. Toutefois, ces titres ne sont ni détenus aux fins de recouvrement ni détenus aux fins de recouvrement et de vente selon le modèle économique de l'IFRS 9.

Les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont initialement comptabilisés à la juste valeur (voir ci-après) à la date de transaction, les coûts de transaction étant comptabilisés dans les états du résultat global. Les autres actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur à la date où ils sont générés.

Le FNB classe les actifs financiers et les passifs financiers dans les catégories suivantes :

- actifs financiers obligatoirement classés à la juste valeur par le biais du résultat net : titres de créance, investissements en titres de capitaux propres et instruments financiers dérivés;
- actifs financiers au coût amorti : tout autre actif financier;
- passifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net : instruments financiers dérivés et titres vendus à découvert, le cas échéant;
- passifs financiers au coût amorti : tout autre passif financier.

ii) *Évaluation de la juste valeur*

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation sur le marché principal ou, à défaut, le marché le plus avantageux auquel le FNB a accès à cette date. La juste valeur d'un passif reflète l'effet du risque de non-exécution.

Notes afférentes aux états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2023

Les placements sont évalués à la juste valeur à la fermeture des bureaux chaque jour ouvrable pendant lequel des séances sont tenues à la TSX (la « date d'évaluation ») en s'appuyant, dans la mesure du possible, sur des sources de cotation externes. Les placements détenus qui sont négociés sur un marché boursier actif et reconnu, un marché hors cote ou par un courtier en valeurs mobilières reconnu sont évalués selon leur cours de clôture. Toutefois, ces cours peuvent faire l'objet d'un ajustement si une valeur plus exacte peut être obtenue d'une transaction boursière plus récente ou si l'on y incorpore d'autres renseignements pertinents dont il n'a pas été tenu compte dans les cotations de sources externes. Les placements à court terme, y compris les billets et les instruments du marché monétaire, sont évalués au coût après amortissement, lequel se rapproche de la juste valeur.

Les placements détenus qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris certains instruments financiers dérivés, sont évalués au moyen de données du marché observables, si possible, selon le mode de calcul et la manière établie par le gestionnaire. Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés aux états de la situation financière selon le profit ou la perte qui serait réalisé si les contrats étaient liquidés à la date d'évaluation. Les dépôts de couverture, le cas échéant, sont présentés au tableau des placements comme dépôts de couverture. Il y a également lieu de se reporter au sommaire de l'évaluation de la juste valeur présenté à la note 6.

Les politiques relatives à la juste valeur qui sont appliquées pour la présentation de l'information financière sont les mêmes que celles utilisées pour évaluer la valeur liquidative pour les transactions menées avec les porteurs de parts.

La juste valeur des autres actifs et passifs financiers se rapproche de leur valeur comptable en raison de la nature à court terme de ces instruments.

iii) Compensation

Les actifs financiers et passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans les états de la situation financière, s'il existe un droit juridique exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention de régler le montant net, ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les produits et les charges sont présentés pour leur montant net en ce qui a trait aux profits et pertes attribuables aux instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et aux profits et pertes de change.

iv) Instruments spécifiques**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de la trésorerie en dépôt et des billets à court terme portant intérêt dont l'échéance est de moins de trois mois au moment de l'acquisition.

Contrats de change à terme

Les contrats de change à terme, le cas échéant, sont évalués à la valeur au cours du marché à la date d'évaluation. La valeur de ces contrats de change à terme correspond au profit ou à la perte qui serait réalisé si, à la date d'évaluation, la position devait être liquidée et comptabilisée en tant qu'actifs et (ou) passifs dérivés dans les états de la situation financière et en tant que variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés aux états du résultat global. Lorsqu'un contrat de change à terme est liquidé ou qu'il vient à échéance, un profit réalisé ou une perte réalisée est comptabilisé dans les états du résultat global au poste Profit net (perte nette) réalisé(e) sur la vente de placements et de dérivés. La valeur des contrats de change à terme en dollars canadiens est déterminée à l'aide des cours de change à terme établis par un fournisseur de services indépendant.

Notes afférentes aux états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2023

Parts rachetables

Les parts rachetables sont calculées à la valeur actualisée du prix de rachat et sont considérées comme étant la valeur résiduelle de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Elles sont classées à titre de passifs financiers en raison des exigences du FNB visant à distribuer le revenu net et les gains en capital aux porteurs de parts.

b) Revenu de placement

Les transactions sur placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Les profits et les pertes réalisés découlant des transactions sur placements sont calculés selon la méthode du coût moyen pondéré. L'écart entre la juste valeur et le coût moyen, tel qu'il est inscrit dans les états financiers, est pris en compte dans les états du résultat global comme faisant partie de la variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les placements et les instruments dérivés. Le revenu d'intérêts à des fins de distribution tiré des placements dans des obligations et des placements à court terme représente le taux d'intérêt nominal reçu par le FNB selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le revenu de dividendes est comptabilisé à la date ex-dividende. Le revenu tiré des distributions provenant de placements dans d'autres fonds du FNB est comptabilisé lorsqu'il est gagné.

Le revenu provenant des dérivés est présenté dans les états du résultat global comme profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés, variation nette de la plus-value (moins-value) latente de placements et de dérivés et de revenu d'intérêts à des fins de distribution, selon sa nature.

Le revenu tiré des transactions de prêts de titres, s'il en est, est inclus dans le revenu tiré des prêts de titres aux états du résultat global lorsqu'il est gagné. Tous les titres faisant l'objet d'un prêt sont présentés dans le tableau des placements, et la valeur de marché des titres prêtés et des garanties détenues est établie quotidiennement (note 7).

Si le FNB est assujéti à des retenues fiscales imposées par certains pays sur le revenu de placement et les gains en capital, ces revenus et gains sont comptabilisés pour leur montant brut, et les retenues fiscales connexes sont présentées en tant que charges distinctes dans les états du résultat global.

c) Devises

Les transactions menées en devises sont converties dans la monnaie de présentation du FNB au cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises à la date de clôture sont convertis au cours en vigueur à la clôture de la période. Les profits et pertes de change sont présentés en tant que « Profit net (perte nette) de change réalisé(e) », sauf pour les profits ou pertes attribuables aux instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, lesquels sont comptabilisés en tant que composante du « Profit net (perte nette) réalisé(e) sur la vente de placements et d'instruments dérivés » et de la « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des instruments dérivés » aux états du résultat global.

d) Coût

Le coût des placements de portefeuille est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Notes afférentes aux états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2023

e) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net par part présentée aux états du résultat global correspond à la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation divisée par le nombre moyen pondéré de parts du FNB qui sont en circulation au cours de la période de présentation de l'information financière.

f) Transactions des porteurs de parts

La valeur à laquelle les parts sont émises ou rachetées est calculée en divisant la valeur liquidative du FNB par le nombre total de parts du FNB en circulation à la date d'évaluation applicable. Les montants reçus à l'émission de parts et les montants payés au rachat de parts sont inclus dans les états de l'évolution de la situation financière. Les ordres de souscription ou de rachat ne sont autorisés que pendant les jours de bourse applicables, tels qu'ils sont définis dans le prospectus du FNB.

g) Montants à recevoir (payer) se rapportant à des actifs de portefeuille vendus (achetés)

Conformément à la politique de comptabilisation à la date de transaction du FNB visant les achats et ventes, les transactions de vente ou d'achat en attente d'un règlement représentent des montants à recevoir ou à payer relativement à des titres vendus ou achetés, mais qui ne sont pas réglés à la date de clôture.

h) Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de chaque catégorie de parts du FNB est calculé en divisant l'actif net du FNB attribuable aux porteurs de parts rachetables par le nombre de parts en circulation que compte le FNB à la date d'évaluation.

i) Coûts de transaction

Les coûts de transaction sont les coûts additionnels qui découlent directement de l'acquisition, de l'émission ou de la sortie d'un placement, ce qui comprend les honoraires et commissions payés aux placeurs pour compte, aux conseillers et aux courtiers ainsi que les droits versés aux organismes de réglementation et aux bourses ainsi que les droits et taxes de transfert applicables. Les coûts de transaction sont passés en charges et imputés aux coûts de transaction dans les états du résultat global.

4. ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES ET JUGEMENTS

Lors de l'établissement des présents états financiers, le gestionnaire a eu recours à son jugement, a fait des estimations et a posé des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable de l'actif, du passif, des produits et des charges. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute modification des estimations est comptabilisée prospectivement.

Le FNB peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, y compris des instruments dérivés. La détermination de la juste valeur de ces instruments représente l'information qui a fait l'objet des jugements comptables et des estimations les plus critiques de la part du FNB lors de la préparation des états financiers. Il y a lieu de se reporter à la note 6 pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du FNB.

Notes afférentes aux états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2023

5. RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal de ses activités, le FNB est exposé à divers risques financiers liés à ses activités de placement. Le gestionnaire s'efforce de réduire au minimum les effets négatifs de ces risques sur le rendement du FNB en faisant appel à des conseillers en valeurs spécialisés et expérimentés, en suivant quotidiennement les positions du FNB et l'évolution du marché et en ayant recours de façon périodique à des dérivés afin de couvrir certains risques. Le gestionnaire contribue à la gestion des risques en maintenant une structure de gouvernance servant à superviser les activités de placement du FNB et à assurer la conformité de celles-ci avec les stratégies de placement établies par le FNB, les lignes directrices internes et les règles en matière de valeurs mobilières.

Il y a lieu de se reporter au plus récent prospectus pour une analyse complète des risques liés à un placement dans les parts du FNB. Les risques importants visant les instruments financiers et qui sont propres au FNB de même qu'une analyse figurent ci-après.

a) Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations des prix de marché, comme les taux d'intérêt, le cours des actions, les taux de change et les écarts de crédit (sans lien avec les variations de la solvabilité du débiteur ou de l'émetteur), influent sur les revenus du FNB ou sur la juste valeur des instruments financiers qu'il détient. L'objectif de la gestion du risque de marché consiste à gérer et à maintenir les expositions au risque de marché à l'intérieur de paramètres acceptables tout en optimisant les rendements.

i) Risque de change

Le risque de change correspond au risque que des instruments financiers, libellés dans des monnaies autres que la monnaie de présentation du FNB, soit le dollar canadien, fluctuent en raison de variations des taux de change et puissent avoir une incidence défavorable sur le bénéfice et les flux de trésorerie du FNB ou sur la juste valeur des placements qu'il détient. Le FNB peut réduire son exposition au risque de change au moyen d'ententes relatives à des instruments dérivés tels que des contrats de change à terme ou standardisés. Au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022, le FNB n'avait pas d'exposition nette importante aux devises en raison de ses stratégies de couverture.

ii) Risque de taux d'intérêt

Le FNB peut être exposé au risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs de ses instruments financiers fluctue avec les taux d'intérêt du marché. En général, la valeur des instruments financiers portant intérêt augmente lorsque les taux d'intérêt baissent; inversement, elle diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent. La trésorerie et les équivalents de trésorerie investis à des taux à court terme du marché ont une sensibilité minimale aux fluctuations des taux d'intérêt puisque ces titres sont généralement détenus jusqu'à leur échéance et qu'ils sont de courte durée.

Notes afférentes aux états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2023

Le tableau suivant résume l'exposition du FNB au risque de taux d'intérêt, y compris les actifs du FNB classés selon la période à courir jusqu'à l'échéance :

Placements	Inférieur à 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Supérieur à 5 ans	Ne portant pas intérêt	Total
Au	(en milliers de dollars)					
30 juin 2023	2 226	60 759	78 723	236 032	–	377 740
31 décembre 2022	6 604	41 609	67 994	213 791	–	329 998

Au 30 juin 2023, l'actif net du FNB exposé au risque de taux d'intérêt était de 100,4 % (100,4 % au 31 décembre 2022). Au 30 juin 2023, le montant par lequel l'actif net du FNB aurait augmenté ou diminué si les taux d'intérêt en vigueur sur le marché avaient augmenté ou diminué de 1 %, en présumant un déplacement parallèle de la courbe de rendement, toutes autres variables demeurant constantes par ailleurs, était de 21 705 119 \$ (18 578 900 \$ au 31 décembre 2022). La sensibilité du FNB aux taux d'intérêt a été déterminée en fonction de la durée pondérée des placements en portefeuille. En pratique, les résultats réels peuvent différer de l'analyse de sensibilité présentée.

iii) Autre risque lié au marché

L'autre risque lié au marché est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue par suite de variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change) causées par des facteurs propres à un placement précis, à son émetteur ou causées par tous les facteurs perturbant l'ensemble des instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. Le gestionnaire a mis en place des contrôles de gestion du risque à l'interne au FNB, lesquels visent à limiter la perte relative à ses activités de négociation.

Le tableau ci-dessous présente l'incidence estimée sur le FNB d'une augmentation ou d'une diminution de 1 % d'un indice boursier général, compte tenu de la corrélation historique, tous les autres facteurs demeurant constants, aux dates considérées. En pratique, les résultats réels peuvent différer de l'analyse de sensibilité présentée et la différence pourrait être importante. La corrélation historique peut ne pas être représentative de la corrélation future.

Indice comparatif	30 juin 2023	31 décembre 2022
Indice ICE BofA Merrill Lynch Canada Corporate Bond	3 317 240 \$	2 867 245 \$

b) Risque de crédit

Le risque de crédit sur instruments financiers correspond au risque de perte financière pouvant découler du défaut d'une contrepartie de remplir ses obligations envers le FNB. Il découle principalement des titres de créance détenus, et aussi des actifs financiers dérivés, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de même que des autres débiteurs. À la date de clôture, l'exposition maximale du FNB au risque de crédit représente la valeur comptable des actifs financiers pertinents présentée dans les états de la situation financière. La politique du FNB à l'égard du risque de crédit consiste à réduire son exposition à des contreparties dont le risque de défaillance perçu est élevé en ne faisant affaire qu'avec des contreparties qui respectent les normes de crédit présentées dans le prospectus du FNB et, au besoin, en recevant des garanties acceptables.

Notes afférentes aux états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2023

Analyse de la qualité du crédit

L'exposition du FNB au risque de crédit selon une notation désignée du portefeuille investi attribuée au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022 était la suivante :

Cote de solvabilité attribuée aux titres de créance ou aux instruments dérivés	Pourcentage de la valeur liquidative (%)	
	30 juin 2023	31 décembre 2022
AAA	2,5 %	1,0 %
AA	0,2 %	1,2 %
A	40,9 %	39,5 %
BBB	52,1 %	54,0 %
BB	4,7 %	4,7 %
Total	100,4 %	100,4 %

La notation désignée a été obtenue auprès de Standard & Poor's, de Moody's et (ou) de Dominion Bond Rating Service. Lorsque plus d'une cote de crédit a été attribuée à un même titre, la cote la plus basse a été retenue. Le risque de crédit est géré en traitant avec des contreparties que le FNB estime solvables et en surveillant régulièrement l'exposition aux risques. Au 30 juin 2023, le risque maximal auquel le FNB était exposé eu égard à un émetteur correspondait à 6,1 % (5,3 % au 31 décembre 2022) de son actif net.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le FNB éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont réglés par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier. La politique du FNB et la méthode du gestionnaire de placements en matière de gestion du risque de liquidité consistent à faire en sorte, dans la mesure du possible, que le FNB dispose toujours des liquidités suffisantes pour honorer ses engagements à leur échéance, tant dans des conditions normales que sous contrainte, y compris les rachats d'actions estimés, et ce, sans subir de pertes inacceptables et sans risquer d'entacher sa réputation. En général, les passifs du FNB sont exigibles dans les 90 jours. Le gestionnaire gère le risque de liquidité en investissant la majorité de l'actif du FNB dans des placements qui sont négociés sur un marché actif et qui peuvent être aisément cédés. L'objectif du FNB est de détenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour maintenir sa liquidité; par conséquent, le risque de liquidité est jugé minimal pour le FNB.

6. ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR

Le FNB présente ci-après un classement des évaluations à la juste valeur des placements qu'il détient selon une hiérarchie qui se compose de trois niveaux de juste valeur ainsi qu'un rapprochement des transactions et des transferts entre les niveaux de cette hiérarchie. La hiérarchie des données servant à l'évaluation de la juste valeur s'établit comme suit :

- Niveau 1 : les titres qui sont évalués selon des prix cotés sur des marchés actifs.
- Niveau 2 : les titres qui sont évalués selon des données autres que les prix cotés observables, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix).
- Niveau 3 : les titres qui sont évalués selon des données non observables de marché importantes.

Notes afférentes aux états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2023

Les changements aux méthodes d'évaluation pourraient entraîner des transferts entre les niveaux assignés aux placements. Le tableau suivant présente un sommaire des données utilisées dans l'évaluation des placements et dérivés du FNB évalués à la juste valeur en date du 30 juin 2023 et du 31 décembre 2022 :

	30 juin 2023			31 décembre 2022		
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)
Actifs financiers						
Obligations	–	372 875 932	–	–	325 120 608	–
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	706 021	–	–	830 627	–
Contrats à terme standardisés	–	–	–	92 319	–	–
Contrats de change à terme	–	5 519	–	–	1 377	–
Total des actifs financiers	–	373 587 472	–	92 319	325 952 612	–
Total des passifs financiers	–	–	–	–	–	–
Actifs et passifs financiers, montant net	–	373 587 472	–	92 319	325 952 612	–

Il n'y a eu aucun transfert important entre les niveaux 1 et 2 par suite du changement dans la disponibilité des prix cotés sur des marchés ou des données observables sur le marché au cours de la période ou de l'exercice présenté. En outre, aucun placement ni aucune transaction n'ont été classés dans le niveau 3 pour la période close le 30 juin 2023 et l'exercice clos le 31 décembre 2022.

7. PRÊT DE TITRES

Afin de générer des rendements supplémentaires, le FNB est autorisé à conclure certaines conventions de prêt de titres avec des emprunteurs qu'il juge acceptables conformément au *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement* (le « Règlement 81-102 »). Aux termes d'une convention de prêt de titres, l'emprunteur doit verser au FNB des honoraires de prêt de titres déterminés, verser au FNB des honoraires d'un montant égal aux distributions que l'emprunteur a reçues sur les titres empruntés, et le FNB doit recevoir une forme acceptable de garantie d'une valeur excédentaire à celle des titres prêtés. Bien que cette garantie soit évaluée à la valeur du marché, le FNB pourrait tout de même être exposé au risque de perte si l'emprunteur ne s'acquittait pas de son obligation de rendre les titres empruntés et si la garantie ne suffisait pas à reconstituer le portefeuille de titres prêtés. Le cas échéant, le revenu tiré de ces transactions de prêt de titres au cours de la période est indiqué dans les états du résultat global du FNB.

Au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022, la valeur totale des titres prêtés et des garanties reçues à la clôture des marchés s'établissait comme suit :

Au	Titres prêtés	Garanties reçues
30 juin 2023	36 332 153 \$	38 290 122 \$
31 décembre 2022	26 007 646 \$	27 361 477 \$

Les garanties peuvent inclure, sans s'y limiter, de la trésorerie et des obligations émises ou garanties par le gouvernement du Canada ou une province canadienne; par le gouvernement des États-Unis ou ses organismes; par certains États souverains; par des organismes supranationaux autorisés; et des emprunts à court terme d'institutions financières

Notes afférentes aux états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2023

canadiennes, pour autant que, dans chaque cas, les titres de créance aient une notation désignée comme il est défini par le Règlement 81-102.

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du revenu tiré du prêt de titres, tel qu'il est présenté dans les états du résultat global pour les périodes closes les 30 juin 2023 et 2022. Il indique le montant brut du revenu tiré du prêt de titres provenant des opérations de prêt de titres du FNB, moins les retenues fiscales et les montants gagnés par les parties ayant le droit de recevoir un paiement provenant du montant brut dans le cadre d'une convention de prêt de titres.

Pour les périodes closes les	30 juin 2023		30 juin 2022	
		Pourcentage du revenu brut		Pourcentage du revenu brut
Revenu brut tiré du prêt de titres	16 124 \$		16 393 \$	
Retenues fiscales	(12)	0,07 %	(15)	0,09 %
Honoraires du mandataire d'opérations de prêts :				
Banque Canadienne Impériale de Commerce	(6 440)	39,94 %	(6 547)	39,94 %
Revenu net tiré du prêt de titres versé au FNB	9 672 \$	59,99 %	9 831 \$	59,97 %

8. PARTS RACHETABLES

Le FNB est autorisé à émettre un nombre illimité de parts de catégorie E rachetables et transférables, lesquelles parts représentent chacune une participation indivise et égale dans l'actif net du FNB. Chaque part habilite son porteur à exprimer une voix aux assemblées des porteurs de parts. Chaque part confère une participation égale, avec toutes les autres parts, à tous les paiements faits aux porteurs de parts, autres que les distributions des frais de gestion, qu'il s'agisse de distributions de revenu ou de distributions de capital et, au moment de la liquidation, une participation égale au reliquat de l'actif net du FNB après l'acquittement de toute obligation non réglée attribuable aux parts de cette catégorie du FNB. Toutes les parts seront entièrement payées et non susceptibles d'appels subséquents, et ne seront pas assujetties à de futures évaluations, lorsqu'elles auront été émises, et elles ne pourront être cédées, sauf par application de la loi.

Les parts rachetables émises par le FNB confèrent à l'investisseur le droit d'exiger le remboursement au comptant d'un montant proportionnel à la participation de l'investisseur dans l'actif net du FNB chaque date de rachat et elles sont classées à titre de passif en raison de l'obligation du FNB de distribuer son revenu net et ses gains en capital aux porteurs de parts. Les objectifs du FNB en matière de gestion des parts rachetables sont d'atteindre l'objectif de placement du FNB et de gérer le risque de liquidité attribuable aux rachats. Le risque de liquidité du FNB attribuable aux parts rachetables est décrit à la note 5.

Pendant les jours de bourse applicables, tels qu'ils sont définis dans le prospectus du FNB, les porteurs de parts du FNB peuvent i) racheter des parts du FNB au comptant, à un prix par part correspondant à 95 % du cours de clôture des parts du FNB à la TSX le jour de prise d'effet du rachat, lorsque le nombre de parts faisant l'objet du rachat ne correspond pas à un nombre prescrit de parts ou à un multiple de celui-ci; ou ii) racheter, déduction faite de tous les frais de rachat applicables déterminés de temps à autre par le gestionnaire, à son gré, un nombre prescrit de parts ou un multiple du nombre prescrit de parts du FNB au comptant pour un montant correspondant à la valeur liquidative de ce nombre de parts.

Des parts du FNB sont émises ou rachetées sur une base quotidienne à la valeur liquidative par titre, laquelle est fixée chaque jour ouvrable à 16 h (heure de l'Est). Les ordres d'achat ou de rachat doivent respecter une heure limite, soit 9 h 30 (heure de l'Est).

Notes afférentes aux états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2023

Le FNB doit distribuer tout bénéfice net et tout gain en capital qu'il a réalisé au cours de la période. Le bénéfice réalisé par le FNB est distribué aux porteurs de parts au moins une fois par année, au besoin, et ces distributions sont soit versées en trésorerie, soit réinvesties par les porteurs de parts dans des parts additionnelles du FNB. Les gains en capital réalisés nets, le cas échéant, sont habituellement distribués aux porteurs de parts en décembre de chaque année. Les distributions annuelles des gains en capital ne sont pas versées en trésorerie, mais sont plutôt réinvesties et comptabilisées à titre de distributions imposables et utilisées afin d'augmenter le prix de base rajusté de chaque porteur de parts du FNB. Les distributions versées aux détenteurs de parts rachetables sont constatées dans les états de l'évolution de la situation financière.

Veillez consulter le plus récent prospectus du FNB pour obtenir une description complète des caractéristiques de souscription et de rachat des parts du FNB.

Pour les périodes closes les 30 juin 2023 et 2022, le nombre de parts émises dans le cadre de souscriptions ou du réinvestissement des distributions, le nombre de parts rachetées, le nombre total et le nombre moyen de parts en circulation se présentent comme suit :

Période	Parts en circulation à l'ouverture	Parts émises	Parts rachetées	Parts en circulation à la clôture	Nombre moyen de parts en circulation
2023	34 407 590	8 952 358	(4 275 000)	39 084 948	36 724 174
2022	41 751 390	2 352 987	(6 100 000)	38 004 377	38 846 355

9. CHARGES
Frais de gestion

Le gestionnaire assure ou supervise la prestation de services administratifs requis par le FNB, y compris notamment la négociation de contrats avec certains tiers fournisseurs de services tels que les gestionnaires de portefeuille, les dépositaires, les agents chargés de la tenue des registres, les agents des transferts, les auditeurs et les imprimeurs; l'autorisation du paiement des frais d'exploitation engagés au nom du FNB; les arrangements de la tenue à jour des registres comptables du FNB; la préparation des rapports à l'intention des porteurs de parts et des autorités de réglementation des valeurs mobilières compétentes; le calcul du montant des distributions faites par le FNB et l'établissement de la fréquence de telles distributions; la préparation des états financiers, des déclarations de revenus et des informations financières et comptables selon ce qu'exige le FNB; l'assurance que les porteurs de parts reçoivent les états financiers et autres rapports suivant ce que la loi applicable exige de temps à autre; l'assurance que le FNB se conforme à toutes les autres exigences réglementaires, notamment les obligations d'information continue du FNB en vertu des lois applicables en valeurs mobilières; l'administration des achats, des rachats et autres opérations liées aux parts du FNB; et la gestion des demandes des porteurs de parts du FNB et la communication avec ceux-ci. Le gestionnaire fournit des locaux et du personnel pour assurer ces services, si ceux-ci ne sont fournis par aucun autre fournisseur de services du FNB. Le gestionnaire supervise également les stratégies de placement du FNB pour s'assurer que le FNB se conforme à ses objectifs de placement, à ses stratégies de placement et à ses restrictions et pratiques en matière de placement.

En contrepartie de ces services, le gestionnaire touche des frais de gestion mensuels correspondant à un taux annuel de 0,50 % de la valeur liquidative des parts du FNB, plus les taxes de vente applicables, calculés et cumulés quotidiennement et versés mensuellement à terme échu. Le sous-conseiller est rémunéré à même les frais de gestion pour les services qu'il a fournis, sans autre coût pour le FNB. Toute charge du FNB ayant fait l'objet d'une renonciation ou d'une prise en charge par le gestionnaire est versée à même les frais de gestion reçus par le gestionnaire.

Notes afférentes aux états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2023

Autres charges

À moins que le gestionnaire n’y renonce ou ne les rembourse, le FNB paie l’ensemble de ses charges d’exploitation, notamment les honoraires des auditeurs, les frais liés aux services offerts par le fiduciaire et le dépositaire, les coûts associés à l’évaluation, à la comptabilité et à la tenue de registres, les frais juridiques, les frais autorisés relatifs à la préparation et au dépôt de prospectus, les coûts liés à l’envoi de documents aux porteurs de parts, les droits d’inscription à la cote d’une bourse et les frais annuels connexes, les droits de licence relatifs à un indice (le cas échéant), les frais payables à Services de dépôt et de compensation CDS inc., les frais bancaires et les intérêts, les charges extraordinaires, les coûts liés à la préparation et à la communication des rapports à l’intention des porteurs de parts et les coûts liés à la prestation de services, les honoraires de l’agent chargé de la tenue des registres et de l’agent des transferts, les coûts associés au comité d’examen indépendant, l’impôt sur le résultat, les taxes de vente, les commissions et les frais de courtage, les retenues fiscales ainsi que les honoraires payables à des fournisseurs de services dans le cadre de questions de conformité réglementaire et de fiscalité dans les territoires étrangers.

Le gestionnaire peut, à son gré, renoncer aux frais ou charges autrement payables par le FNB, ou en absorber une partie. La renonciation à ces frais ou charges ou leur absorption par le gestionnaire peut être interrompue en tout temps ou poursuivie indéfiniment, au gré du gestionnaire.

10. COMMISSIONS DE COURTAGE, RABAIS DE COURTAGE SUR TITRES GÉRÉS ET TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les commissions de courtage payées relativement à des transactions sur titres peuvent comprendre des montants payés aux parties liées du gestionnaire pour des services de courtage fournis au FNB.

Les services de recherche et d’utilisation de systèmes reçus en contrepartie des commissions générées auprès de certains courtiers sont généralement qualifiés de rabais de courtage sur titres gérés.

Les commissions de courtage payées aux courtiers relativement aux transactions sur les titres du portefeuille, les rabais de courtage sur titres gérés et les montants payés aux parties liées du gestionnaire, le cas échéant, pour les périodes closes les 30 juin 2023 et 2022 sont les suivants :

Période close le	Commissions de courtage payées	Rabais de courtage sur titres gérés	Montants payés à des parties liées
30 juin 2023	248 \$	néant \$	néant \$
30 juin 2022	1 001 \$	néant \$	néant \$

En plus des éléments présentés dans le tableau ci-dessus, les frais de gestion versés au gestionnaire dont il est question à la note 9 sont inscrits dans les transactions entre parties liées, puisque le gestionnaire est considéré comme étant une partie liée du FNB. La rémunération payée au comité d’examen indépendant est également inscrite dans les transactions avec des parties liées. Les frais de gestion et la rémunération payée au comité d’examen indépendant figurent aux états du résultat global. Les frais de gestion payables par le FNB au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022 figurent aux états de la situation financière.

Le FNB pourrait investir dans d’autres FNB gérés par le gestionnaire ou ses affiliés, conformément aux objectifs et stratégies de placement du FNB. Ces placements, le cas échéant, sont présentés au tableau des placements.

Notes afférentes aux états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2023

11. GARANTIES DÉTENUES PAR LES NÉGOCIANTS-COMMISSAIRES EN CONTRATS À TERME

Le FNB pourrait détenir des comptes auprès de négociants-commissaires en contrats à terme, afin que ces derniers procèdent à la négociation de contrats à terme. Le cas échéant, la négociation de contrats à terme comprend, sans pour autant s'y limiter, les contrats à terme sur devises et sur titres à revenu fixe à des fins de couverture. Les négociants-commissaires exigent le maintien de dépôts de couverture minimaux. Ces exigences sont satisfaites par la garantie donnée par le FNB et détenue par ces négociants-commissaires. Les garanties détenues par les négociants-commissaires sont prises en compte au poste « Dépôts de couverture » aux états de la situation financière. Au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022, les garanties détenues par les négociants-commissaires se détaillaient ainsi :

Au	Garanties détenues par les négociants-commissaires
30 juin 2023	1 588 \$
31 décembre 2022	418 639 \$

12. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « LIR »), le FNB est considéré comme une fiducie de fonds commun de placement et, par conséquent, n'est pas imposé sur la tranche du résultat fiscal versée ou allouée aux porteurs de parts. En outre, les remboursements d'impôt (fondés sur les rachats et les profits réalisés et latents de l'exercice) peuvent permettre la rétention de certains gains en capital nets dans le FNB sans engendrer d'impôts.

13. PERTES FISCALES REPORTÉES EN AVANT

Les pertes en capital aux fins de l'impôt peuvent être reportées en avant indéfiniment et appliquées en réduction des gains en capital réalisés au cours d'exercices ultérieurs. Les pertes autres qu'en capital reportées en avant peuvent être appliquées en réduction du résultat fiscal au cours d'exercices ultérieurs. Les pertes autres qu'en capital réalisées pendant l'année d'imposition en cours peuvent être reportées en avant pendant 20 ans. Au 31 décembre 2022, le FNB disposait de pertes en capital nettes ou de pertes autres qu'en capital, les pertes autres qu'en capital expirant comme suit :

Pertes en capital nettes	Pertes autres qu'en capital	Année d'expiration des pertes autres qu'en capital
5 308 669 \$	–	–

14. COMPENSATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal de ses activités, le FNB peut conclure diverses conventions-cadres de compensation ou ententes similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation aux états de la situation financière. Toutefois, dans certaines circonstances telles qu'une faillite ou une résiliation de contrats, les montants connexes peuvent être compensés. Les tableaux suivants présentent les instruments financiers pouvant être admissibles à une telle compensation, si une telle situation se produisait au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022. La colonne intitulée « Incidence nette » indique l'incidence nette sur les états de la situation financière du FNB si tous les montants étaient compensés.

Notes afférentes aux états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2023

Actifs et passifs financiers au 30 juin 2023	Montants compensés (\$)			Montants non compensés (\$)		Incidence nette (\$)
	Actifs (passifs) bruts	Actifs (passifs) bruts compensés	Montants nets	Instruments financiers	Trésorerie donnée en garantie	
Actifs dérivés	5 519	–	5 519	–	–	5 519
Passifs dérivés	–	–	–	–	–	–

Actifs et passifs financiers au 31 décembre 2022	Montants compensés (\$)			Montants non compensés (\$)		Incidence nette (\$)
	Actifs (passifs) bruts	Actifs (passifs) bruts compensés	Montants nets	Instruments financiers	Trésorerie donnée en garantie	
Actifs dérivés	1 377	–	1 377	–	–	1 377
Passifs dérivés	–	–	–	–	–	–

15. PARTICIPATION DANS DES FILIALES, DES ENTITÉS ASSOCIÉES ET DES ENTITÉS STRUCTURÉES NON CONSOLIDÉES

Le FNB pourrait investir dans d'autres FNB dans le cadre de ses stratégies de placement (le(s) « FNB détenu(s) »). En général, la nature et l'objectif de ces FNB détenus consistent à gérer les actifs pour le compte d'investisseurs tiers conformément à leurs objectifs de placement. Ces FNB sont financés par l'émission de parts aux investisseurs.

Pour déterminer si le FNB exerce un contrôle ou a une influence significative sur un FNB détenu, il évalue ses droits de vote, l'exposition à des rendements variables, et sa capacité d'utiliser ses droits de vote pour influencer sur le montant des rendements. Dans les cas où le FNB exerce un contrôle sur un FNB détenu, il est considéré comme une entité d'investissement aux termes de l'IFRS 10, *États financiers consolidés* et il comptabilise par conséquent les placements qu'il contrôle à la juste valeur par le biais du résultat net. Le but principal du FNB est défini par ses objectifs de placement et celui-ci a recours à ses stratégies de placement telles qu'elles sont définies dans son prospectus pour atteindre ces objectifs. Le FNB mesure et évalue à la juste valeur la performance de tout FNB détenu.

Les FNB détenus sur lesquels le FNB exerce un contrôle ou a une influence significative sont classés comme filiales ou entités associées. Tout autre FNB détenu est classé comme entité structurée non consolidée. Les FNB détenus peuvent être gérés par le gestionnaire, les membres de son groupe ou des gestionnaires tiers.

Les placements dans les FNB détenus sont exposés au risque de prix découlant des incertitudes relatives aux cours futurs de ces FNB détenus. L'exposition maximale aux pertes découlant de participations dans des FNB détenus correspond au total de la juste valeur du placement dans ces FNB détenus à tout moment. La juste valeur des FNB détenus, le cas échéant, est présentée dans les placements dans les états de la situation financière et dans le tableau des placements. Au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022, le FNB n'avait pas d'exposition à des filiales, des entités associées ou des entités structurées non consolidées.

Gestionnaire

Horizons ETFs Management (Canada) Inc.

55, avenue University, bureau 800

Toronto (Ontario)

M5J 2H7

Téléphone : 416-933-5745

Télécopieur : 416-777-5181

Sans frais : 1-866-641-5739

info@horizonsetfs.com

www.fnbhorizons.com

Auditeurs

KPMG s.r.l./s.E.N.C.R.L.

Bay Adelaide Centre

333, rue Bay, bureau 4600

Toronto (Ontario)

M5H 2S5

Dépositaire

Société de fiducie CIBC Mellon

1, rue York, bureau 900

Toronto (Ontario)

M5J 0B6

Agent chargé de la tenue des
registres et agent des transferts

Fiducie TSX

100, rue Adelaide Ouest, bureau 301

Toronto (Ontario)

M5H 4H1

L'innovation est notre capital. Faites-en le vôtre.

Fonds négociés en bourse Horizons | 55, avenue University, bureau 800 | Toronto (Ontario) M5J 2H7

T 416 933 5745 | **SF** 1 866 641 5739 | **w** fnbhorizons.com



FNB HORIZONS
par Mirae Asset